

DÉFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE

N° 185

Juillet - août - septembre 1997

SOMMAIRE

LES NUANCES DU PRÉSIDENT.

Le purisme ou les mauvaises herbes sous les obus.

...Jean DUTOURD 2

LE FRANÇAIS EN FRANCE

Vocabulaire :

L'Académie gardienne de la langue. 4

Mots perdus 5

Terminologie et néologie. Pierre DELAVEAU 6

Faites-le savoir 8

Hussard. Bernie de Tours 9

Crédit pas mort ? C'est incroyable ! Joseph SANS 10

Francisons, que diable ! Pierre VERRET 12

Obituaire. Christian HERSAN 15

Question de quelqu'un qui ne sait pas. Gérard CONTE 16

Style et grammaire :

Incursion dans le « néo-français ». Jacques CAPELOVICI 18

Hyper super génial. Jean TRIBOUILLARD 21

Réponse à celui qui voulait bien apprendre. Jacques PÉPIN 24

Littérature et informatique : essai d'historique. Alain VUILLEMIN 26

Notes sur la langue et le style diplomatiques. Étienne BOURGNON 28

Humeur/humour :

À propos de la lettre aux candidats. Georges MEMMI 31

Adhérez à l'APALA.. Philippe BOUVARD 32

Langue française : un pilier majeur de la cohésion nationale à préserver.

Thierry PRIESTLEY 34

Humour. 37

La langue française pour les écrivains : VIENNET, Alphonse ALLAIS,

Jean DUTOURD 38

LE FRANÇAIS HORS DE FRANCE

Crachat (brésilien) = badge (français). Bernard DUBU 40

Batifoler sur Internet. Madeleine MONTEIL 43

Où il est de nouveau question des rectifications de l'orthographe.

Claude GROSGURIN 44

Le français et les affaires : actualisation. André RENAUDAT 48

Francophonie et rivalités franco-américaines. Roger JOINT-DAGUENET 50

Correspondre avec de jeunes Roumains. Marceau DÉCHAMPS 51

Les brèves 52

NOUVELLES PUBLICATIONS. Didier BERTRAND et Jean -Pol CAPUT 55

VIE DE L'ASSOCIATION I à

XXIV

Nos prochaines réunions parisiennes..... XXII

Directeur de la publication : Guillemette Mouren-Verret

INSTAGRAPHIC - 94130 NOGENT-SUR-MARNE, TÉL. 01 48 77 20 35 - DÉPÔT LÉGAL P - 1997 - 3

LES NUANCES DU PRÉSIDENT

LE PURISME OU LES MAUVAISES HERBES SOUS LES OBUS*

Le purisme, c'est-à-dire, selon les dictionnaires, le souci excessif de la pureté du langage, de la correction grammaticale par rapport à un modèle intangible, est un luxe de temps de paix.

Qu'est-ce que le temps de paix linguistique ? Celui pendant lequel on n'a à se défendre que contre les déformations populaires et pédantes, lorsque la langue n'est point menacée par l'invasion d'un idiome étranger qui corrompt la syntaxe, change le sens des mots, détruit l'orthographe et affecte jusqu'à la prononciation.

Il était tout à fait légitime d'être puriste en France au XVII^e siècle, car il s'agissait de créer un langage simple et clair, « national » si l'on ose dire, en réaction contre les redondances rhétoriques, le pathos, la préciosité, les patois. Les puristes, avec Vaugelas à leur tête, y sont si bien parvenus que le français classique qu'ils avaient construit a perdu au siècle suivant le peu de raideur ou de boursuflure qui demeurait en lui, et il est devenu l'instrument idéal pour donner un corps aux idées les plus subtiles.

Cet état heureux a duré jusque vers 1960. Les puristes n'avaient plus tout à fait la même utilité qu'au temps de Boileau, mais il leur restait au moins le plaisir de « chercher la petite bête », laquelle, quoi qu'on fasse, renaît de ses cendres à chaque génération. Les journaux et les revues possédaient presque tous une rubrique de bon langage où l'on raffinaient sur l'accord des participes, l'emploi de l'adverbe « incessamment », l'usage de « malgré que », etc. Les rubriques intitulées « Mises en garde », « Parlons bien », « Ne dites pas, mais dites... » étaient fort goûtées des lecteurs, à qui l'école avait appris que la langue française était notre plus beau monument et que nous avions le devoir de le préserver de la moindre déprédation, du plus infime graffiti. Cette tendresse sourcilleuse des Français pour leur langage explique peut-être la gloire immense et quasi

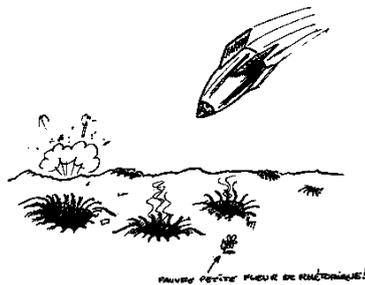
disproportionnée de Flaubert, qui est le grand puriste du XIX^e siècle et mieux encore, l'incarnation du purisme. Il est un des plus illustres bienheureux de notre calendrier littéraire, parce qu'il mettait une semaine à composer une phrase parfaite.

Quels que soient les attraits du purisme, il faut avoir le courage, aujourd'hui, de ne pas l'exercer. C'est — hélas ! — que le temps de paix est révolu. Le combat pour la langue est une affaire de survie de l'âme française, attaquée de tous les côtés par une langue étrangère mieux adaptée que la nôtre, dit-on, à la société scientifique et industrielle qui s'est abattue sur le monde depuis la victoire des États-Unis sur l'Allemagne le 8 mai 1945.

Les Français sont à présent bien au-delà des petites incorrections du langage qui faisaient rire ou indignaient les beaux esprits de 1900, voire de 1930 : ils jargonent un sabir dont ils connaissent à peine le sens, mais qui leur plaît parce qu'il a l'attrait de la mode qui est toute-puissante sur eux. Devant cette invasion barbare, le puriste est à peu près comme un homme qui se consacrerait à arracher des mauvaises herbes tandis que les obus tombent autour de lui. On ne perd pas son temps à arracher les mauvaises herbes dans un jardin labouré par des bombardements d'artillerie. Le puriste aura de nouveau son heure quand les obus auront cessé de tomber.

Jean DUTOURD
de l'Académie française

* Article publié dans *Le Figaro Magazine* du samedi 31 mai 1997.



LE FRANÇAIS EN FRANCE

L'ACADÉMIE GARDIENNE DE LA LANGUE

Aucun des mots du nouveau fascicule* n'a nécessité une recommandation ou un conseil particuliers de l'Académie. Nous en profitons pour reproduire l'avertissement qui figure en page de garde de chacun des fascicules :

Conformément aux dispositions prises par elle, et dont elle a fait état dans le tome I de la présente édition du Dictionnaire, l'Académie signale ci-dessous les mots pour lesquels une nouvelle orthographe a été recommandée. Ces mots, dans le corps du texte, sont suivis d'une indication typographique en forme de losange (‡).

L'Académie a précisé qu'elle entendait que ces recommandations soient soumises à l'épreuve du temps. Elle maintiendra donc les graphies qui figurent dans son Dictionnaire jusqu'au moment où elle aura constaté que les modifications recommandées sont bien entrées dans l'usage.

- *Hoqueter* se conjugue comme *acheter*
- *Hors-jeu*, pl. *hors-jeux*
- *Hors-texte*, pl. *hors-textes*
- *Huitre*
- *Huitrier*, *-ière*
- *Hyposcénium*

Aucune des deux graphies ne peut être tenue pour fautive.

Voici les graphies du *Dictionnaire* :

HOQUETER ‡ v. intr. (se conjugue comme *jeter*). [...]

HORS-JEU ‡ n. m. inv. XX^e siècle. [...]

HORS-TEXTE ‡ n. m. inv. XX^e siècle. [...]

HUITRE ‡ n. f. XIII^e siècle, [...]

HUITRIER, -IÈRE ‡ adj. et n. XVIII^e siècle, comme substantif ; XIX^e siècle, comme adjectif. [...]

HYPOSCENIUM ‡ (*e* se prononce *é*, *um* se prononce *ome*) n. m. XVIII^e siècle, *hyposcène*. Latinisation moderne du grec *hyposkênion*, de même sens.

ARCHÉOL. Espace situé sous la scène d'un théâtre antique.

* HOMÉRIQUE à IDYLLIQUE (2 juillet 1997) de la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie française*. Les fascicules sont publiés par le *Journal officiel*, au fur et à mesure de l'avancement des travaux de l'Académie.

MOTS PERDUS

ABOUCHEMENT n. m., mise face à face, entrevue, conférence. Ex. : *Des tentatives d'abouchement qui n'ont pas réussi.* (Goncourt)

ABOUCHER v., mettre face à face, en conférence. Ex. : *Je voulais en secret vous aboucher tous deux.* (Molière)

S'ABOUCHER v. pron., conférer avec quelqu'un, entrer en pourparlers, en relation avec lui. Ex. : *Il ne s'agit que de faire qu'ils s'abouchent et qu'ils se parlent.* (La Bruyère)

AJOUTÉ n. m., terme d'imprimerie ; ce que l'auteur ajoute à un texte après la correction d'épreuves. Ex. : *Balzac faisait beaucoup d'ajoutés.*

AMOINDRISSEUR n. m., celui qui copie les ouvrages des autres en les réduisant à des proportions mesquines. Ex. : *Méfiez-vous des amoindrisseurs ; aujourd'hui ils sont légion.*

APOSTER v., placer quelqu'un dans un poste pour guetter ou exécuter un mauvais dessein. Ex. : *Des gens apostés le surprendraient avec cette soubrette qu'on lui ferait épouser.* (Lesage)

APOSTILLE n.f., déverbal du mot suivant : annotation en marge ou en bas d'un écrit. Ex. : *Ce que j'ai lu dans l'apostille de votre lettre ne m'a pas extrêmement plu.* (G. de Balzac)

APOSTILLER v., emprunt au latin médiéval *postilla*, de *post illa*, « après ces choses » : mettre une addition (apostille) à, annoter. Ex. : *Son dessein était de me prier d'apostiller son mémoire.* (Bernardin de Saint-Pierre)

ARRIÈRE-SENS n. m., sens caché, intention secrète. Ex. : *Je vois que chacun se mâtine si on lui cache le fond des affaires auxquelles on l'emploie, et si on lui en a dérobé quelque arrière-sens.* (Montaigne)

S'ATOURNER v., se parer (en parlant d'une femme). Ex. : *Et la vilaine s'atourna comme une vieille un jour de fête.* (Scarron)

Je ne voudrais pas clore cette liste de mots tombés en désuétude sans citer le terme *adornier* que M. Jean-Denis Berre, d'*Asnières-sur-Seine*, n'a retrouvé dans aucun de ses dictionnaires, ce qui est bien dommage. Du latin *adornare*, ce verbe autrefois signifiait « orner, parer avec recherche ». Il ne s'emploie plus de nos jours, sauf avec une intention plaisante ou ironique.

Jean TRIBOUILLARD

TERMINOLOGIE ET NÉOLOGIE

Cette expression binomiale est souvent utilisée de nos jours. La consultation de Littré est toujours instructive, même si l'illustre lexicographe ne pouvait imaginer l'expansion foisonnante du langage scientifique et technique actuel.

Terminologie : 1° Ensemble des termes techniques d'une science ou d'un art. La terminologie chimique. Cette prétendue science n'est qu'une vaine terminologie. 2° Langue particulière que se fait chaque auteur.

Néologie : emploi de mots nouveaux ou d'anciens mots en un sens nouveau.

Littré n'envisageait nullement la multiplication des termes de chimie, de physique et de biologie ! En réalité la terminologie apparaît comme la partie vivante de la linguistique portant sur l'étude des termes d'une langue au cours de son évolution (sans aucun caractère de confinement et de stagnation). Pour sa part Valéry notait : « La terminologie dans les arts [...] est des plus incertaines : *forme, style, rythme, influence, inspiration, composition*, etc., sont des termes qui s'entendent sans doute ; mais qui ne s'entendent que dans la mesure où les personnes qui les emploient ou les échangent entre elles, s'entendent elles-mêmes. » (*Variété, Enseignement*.) Né en 1762 et assez vite délaissé, le mot *néologie* lui-même connaît un renouveau d'intérêt. C'est que la diversification des concepts et des entités matérielles nécessite la création incessante de mots nouveaux. Et pour répondre au souhait du poète, des instances ont été créées telles que l'Union internationale de Chimie pure et appliquée⁽¹⁾.

Dans le cas particulier de la médecine, afin de satisfaire aux recommandations de la loi n° 94-665, du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française, une commission de terminologie et de néologie vient d'être constituée, sous l'égide du secrétariat d'État à la Santé (J.O. du 30 mai 1997). Elle est présidée par le Pr Jean-Charles Sournia. La première réunion (25 juin) a permis de dégager plusieurs axes de réflexion et d'action qui peuvent être ainsi résumés.

(1) International Union of Pure and Applied Chemistry, (abrégé en IUPAC).

- Veiller au bon usage des mots du vocabulaire actuellement admis, en proscrivant les dérives de sens, en particulier par anglicisme.

- Évaluer et trier les néologismes, le plus souvent lancés par des auteurs étrangers : certains sont bien venus, de sens strict et assez restreint. Ils peuvent être adoptés tels quels ou, si possible, francisés ; mais s'il existe déjà des mots équivalents dans notre langue, ceux-ci doivent l'emporter sur de nouveaux venus superfétatoires.

- S'intéresser en priorité aux termes de portée internationale (par exemple issus de l'Organisation mondiale de la Santé). L'introduction d'un mot nouveau peut sous-entendre son application exacte dans un contexte légal et réglementaire, différent d'un État à un autre (ex. : médicament *switch*, terme couramment utilisé aux États-Unis et au Canada, que l'Académie de pharmacie propose de traduire par « médicament délisté », au sens de déplacé d'une liste particulière à une autre en matière de remboursement par les organismes de protection sociale). **De façon générale, le terme choisi ne doit pas agir subrepticement comme une attaque sournoise d'une situation officielle donnée.**

- L'enrichissement de notre langue ne doit pas se cantonner à l'inspiration anglo-saxonne. L'allemand, les langues latines, les autres langues du monde sont des sources précieuses à mettre à contribution. De même les sens anciens des mots français (dont ont souvent dérivé les mots anglo-saxons) ainsi que les innovations canadiennes sont à considérer avec attention. La lutte contre l'excessive pression des anglicismes doit tenir compte des usages français au cours des siècles passés.

- Distinguer des mots de sens assez général, voire polysémiques, qui conviennent à des ensembles catégoriels, et d'autre part des mots d'emploi restreint pour des concepts ou des percepts précis.

- Tenir compte de convergences et de confusions possibles : les différentes sciences peuvent amener au choix de mots identiques chargés de sens totalement différents, ce qui est source de confusions. D'où l'intérêt de connexions entre les comités et commissions de travail, d'une science à une autre, sans négliger les domaines administratifs, tâche à laquelle pourrait se consacrer en particulier la Délégation générale à la langue française, tandis qu'il revient à l'Académie française, en dernier ressort, de vérifier la qualité, la clarté et la conformité de la langue utilisée dans les définitions.

- L'importance des moyens de communications modernes doit inviter à la création et à l'emploi de guides, par exemple de logiciels informatiques, de

dispositifs de correction automatique des termes proposés par des auteurs dans des articles et mémoires, mieux à des systèmes souples de mise en garde à l'usage des traducteurs et des secrétaires.

Cet exposé succinct, rapidement rédigé à partir de notes de séance, devrait faire l'objet de développements et d'argumentations ultérieurs applicables à des domaines autres que ceux de la médecine et de la pharmacie où nous nous situons. Nous nous permettons de le présenter afin de solliciter de la part de nos lecteurs d'éventuelles remarques utiles au développement des travaux prévus et également de contribuer à des réflexions nécessaires à toute démarche analogue.

Pierre DELAVEAU
Cercle Ambroise-Paré



FAITES-LE SAVOIR

L'Académie française a approuvé les propositions faites, à l'instigation de la Délégation générale à la langue française*, par la commission générale de terminologie, à propos des adresses électroniques :

Le terme, désormais impropre, « *E-mail* »**, qui fleurissait sur les cartes de visite et le papier à lettres, devrait disparaître au profit de « *Mél.* », abréviation de « *messagerie électronique* » (synonyme : *messages électroniques*).

Et si vous vous interrogez sur le signe @, sachez qu'il s'agit du symbole séparateur, dit « *arrobe* » ou « *a commercial* ».

* Cf. « *Lettre d'information* » du ministère de la Culture (21 mai 1997)

**Courrier électronique

HUSSARD

Curieuse histoire que celle de ce nom en provenance d'Europe orientale. Il nous vient plus précisément de la région située entre le Danube et le lac Balaton, d'un pays peuplé par une ethnie asiatique (les Magyars), établie vers l'an 815 dans cette région qu'ils nomment *Magyarország*, parlant une langue incompréhensible, même pour les plus savants des Européens. Simplifions en disant que :

— *Magyar* veut dire « hongrois », d'où viendrait le nom français *ogre* ;

— *Magyarország* correspond à Hongrie ;

— la langue hongroise prend ses racines au delà de l'Oural, sans attache aucune avec la grande famille indo-européenne. D'où les difficultés de feu le KGB et de l'espionnage soviétique... en résidence à Budapest de 1945 à 1990.

En hongrois, *housz* signifie « vingt », et *houszar* veut dire « vingtième ». En l'an 1000, Stepan 1^{er} (Étienne) accède au trône des Hongrois et fait du christianisme la religion officielle.

En 1456, les Ottomans, sous l'étendard de Mahomet II, tentent d'envahir le pays. Pour enrayer cette attaque de l'islam, Jean Hunyadi ordonne la levée d'une armée supplémentaire : on mobilise alors d'autorité un homme sur vingt pour composer des escadrons de cavalerie légère. Une initiative couronnée de succès, puisque l'envahisseur musulman fut arrêté devant Belgrade en 1458.

Ces escadrons s'appelaient « l'armée des vingtièmes », en hongrois *houszar*. En 1525, les Allemands empruntèrent le nom pour désigner leur cavalerie.

La suite, vous la connaissez puisque l'armée française comporte au sein de son arme blindée-cavalerie plusieurs régiments de HUSSARDS.

Bernie de TOURS*



*NDLR : Bernie de Tours collabore depuis trente ans à *La Manche libre*, premier hebdomadaire régional de France, où il est notamment chargé de la rubrique « Origine des mots ».

CRÉDIT PAS MORT ? C'EST INCROYABLE !



Il est un mot qui, tout doucement, glisse dans la désuétude, ou dans l'obsolescence, comme on dit depuis que *désuétude* est devenu désuet. C'est l'adjectif *croyable*, dérivé du verbe *croire*. Tentez cette expérience sur vous-même : si vous devez exprimer un doute sur la réalité d'un fait ou l'authenticité d'une affirmation, direz-vous « ce n'est pas croyable » ou « ce n'est pas crédible » ? Les deux phrases sont correctes, mais il y a fort à parier que vous utiliserez la seconde.

Il faut voir là, probablement, un phénomène de mode, favorisé par le fait que *crédible* vous a un petit air anglo-saxon qui lui assure une préférence dans les milieux de la communication.

Le terme *crédible* est attesté en français dès le XV^e siècle (1425) ; il fut par la suite progressivement abandonné, au point que le Larousse d'il y a cinquante ans ne le citait plus, alors qu'il conservait *crédibilité* et que le Harrap's, soucieux des faux amis, propose encore aujourd'hui *croyable* comme seule traduction de l'anglais *credible*.

Et voici le moyenâgeux *crédible* qui resurgit, pimpant et rajeuni, après un sommeil de plusieurs siècles, et qu'il grignote lentement son synonyme. *Incroyable*, qui reste d'usage courant, ne subit pas semblable mésaventure ; c'est donc, sans contestation possible, l'antonyme de *crédible*, puisque *incrédible* ne fait pas partie du vocabulaire français.

On peut constater un glissement similaire pour les mots *crédit*, *croissance* et *créance*, qui sont si proches de sens que les dictionnaires les ont longtemps définis l'un par l'autre.

Qu'en est-il aujourd'hui ? Pour Larousse la croissance est un fait : celui de tenir pour réelle l'existence de quelqu'un ou quelque chose. C'est de même, pour Robert, le fait de croire une chose vraie, vraisemblable ou possible. Pour les deux, c'est aussi une opinion, une doctrine.

Et le crédit ?

— Selon Larousse, *la confiance, la croissance accordée à une chose ou une personne qu'on juge digne de foi.*

— D'après Robert, *l'influence dont jouit une personne ou une chose auprès de quelqu'un par la confiance qu'elle inspire.*

Quant à *créance*, force nous est de constater qu'on ne lui donne plus guère sa signification de croissance en général, et qu'on ne l'utilise le plus souvent

que dans des acceptions particulières, qu'elles soient diplomatiques (lettres de créance) ou financières (droit d'exiger quelque chose de quelqu'un).

Le substantif *créance*, qui s'était maintenu depuis le XII^e siècle avec son sens étymologique, a-t-il été définitivement supplanté par *croissance*, ou est-il en train d'entamer, comme *crédible*, une hibernation prolongée de terme incertain ?

Rien n'est moins sûr à une époque où le langage est profondément influencé par les moyens audiovisuels, et où il suffirait peut-être qu'un personnage médiatique en relance l'utilisation première pour que ce mot, d'une agréable fluidité phonétique, trouve une nouvelle jeunesse.

Joseph SANS

Cercle Blaise-Pascal

Si vous souhaitez que nous adressions ce numéro de DLF à l'un ou l'autre de vos amis, il vous suffit de remplir le bulletin ci-dessous et de l'envoyer à
DLF, 8, rue Roquépine, 75008 Paris.

M
Propose à Défense de la langue française d'envoyer gratuitement le présent numéro à :

M. ou Mme

Adresse :

.....

M. ou Mme

Adresse :

.....

FRANCIIONS, QUE DIABLE !

Échanges internationaux de biens et de services sans cesse croissants, congrès et autres séminaires tout aussi internationaux et envahissants, voyages d'affaires multipliés à l'infini, tourisme de masse, images télévisées de toute la planète répandues instantanément dans le monde entier ou commentaires radiophoniques sur n'importe quoi guettant le moindre auditeur potentiel où qu'il soit, tout cela — et c'est un lieu commun — se traduit par un afflux jamais atteint autrefois de mots étrangers, de *Mots français venus d'ailleurs*, comme titre l'excellent ouvrage de Mme Henriette Walter, récemment paru⁽¹⁾.

Tout cela serait bel et bon car les langues vivantes s'enrichissent toujours d'apports extérieurs ; encore faut-il, s'agissant du français, à peine de perdre sa beauté et son génie propre et de risquer d'apparaître comme une sorte de charabia informe, qu'il soit capable ou simplement fasse l'effort de les intégrer, de les assimiler dans la mesure du possible. En effet, s'il n'est pas déplaisant de rencontrer de temps en temps un vocable étranger, une expression, une manière de prononcer « venue d'ailleurs » — cela donne, je crois, du piquant à la langue, comme une sorte de condiment —, il ne faut pas qu'elle en soit envahie et défigurée.

C'est, hélas, actuellement le cas : alors que pendant des siècles le français adaptait assez vite ce qu'il recevait, il n'en est plus de même aujourd'hui. La tendance est inverse. On affecte — cela vous donne un petit air savant — de parler étranger, parfois de manière absurde ; le plus bel exemple c'est le mot *fasciste* prononcé à l'italienne (fachiste), alors qu'initialement il était prononcé simplement (fasciste) comme *faisceau*, dont il tire son origine.

Je me suis amusé à concocter un petit texte absurde où les vocables étrangers sont écrits comme ils l'étaient au moment de leur introduction à quelque époque (du XII^e au XIX^e siècle) que se soit produite cette introduction :

(1) *L'Aventure des mots français venus d'ailleurs* (Robert Laffont, 1997, 344 p., 129 F).

La *dueña*, les bras posés sur ceux de son *faldestoel* et suçant un *berlingozzo* ou *zarabant l'al ikzir capitoso* acheté au *bathzar* surveillait la *musumé* qu'elle avait en charge de garder.

Celle-ci vive et *svelte* dans sa *djuba* de *dras* de *Poperinghe* et sa *redecilla* sur la tête, semblait déguisée en *alima*.

Elle regardait, au-dessous du *was ist das*, la paroi de *puddingstone* et de *puzzolane*, qui était revêtue de *pittura grottesca* ; par le *was ist das*, elle vit le *Eidgenossen* qui prétendait l'aimer et faire d'elle sa *partner* pour la vie. Elle ne l'aimait pas du tout, le trouvant *balordo* et ridicule dans son *paltock* ou son *ridingcoat*. Elle préférait le *landsknecht* alors vauté sur le *bowling green* qui longeait la *dijc*, et dévorant un *bowl* de *nudel*.

Soudain, sur l'ordre que lui cria son *colonnello*, il se leva et saisissant son *hakebusse*, *bravazzo* il se lança à la poursuite de l'*Eidgenossen*.⁽¹⁾

Mon texte, dont je reconnais qu'il est à peu près sans queue ni tête, tente de donner une idée de ce que serait devenue notre langue si elle n'avait jamais francisé — ou si elle ne l'avait fait pas mieux que maintenant. Quelle lourdeur, quelle laideur même au regard !

(1) Ce qui en français actuel donne :

La duègne, les bras posés sur ceux de son fauteuil pliant et suçant un berlingot et sirotant l'élixir capiteux acheté au bazar, surveillait la mousmé qu'elle était chargée de garder.

Celle-ci, vive et svelte, dans sa jupe de popeline et sa résille sur la tête semblait déguisée en almée.

Elle regardait au-dessous du *vasistas* la paroi de *poudingue* et de *pouzzolane* qui était peinte de grotesques ; par le *vasistas*, elle vit le huguenot qui prétendait l'aimer et faire d'elle sa partenaire pour la vie. Elle ne l'aimait pas du tout le trouvant balourd et ridicule dans son paletot ou sa redingote. Elle préférait le lansquenet alors vauté sur le boulingrin qui longeait la digue, et dévorant un bol de nouille.

Soudain, sur l'ordre que lui cria son colonel, il se leva et saisissant son arquebuse, bravache, il se lança à la poursuite du huguenot.

Mais franciser, assimiler, adapter justement, elle l'a fait pendant des siècles au point qu'il est difficile souvent de déceler l'origine d'un vocable ou d'une expression. Il en est particulièrement ainsi avec le flamand qui a été un de nos bons fournisseurs : cela va de *ramequin* à *espiègle* en passant par *boulevard*, *échoppe*, *étape*, *gradin*, *kermesse* et *loterie* sans compter les *popeline*, *digue* et *arquebuse* utilisés dans mon petit exercice.

Tous ces vocables n'ont-ils pas bonne allure française ? Et ceux-ci qui nous viennent de l'allemand : *loustic*, *bride*, *bretelle*, *calèche*, *cravache*, *quille*, *rosse*, *reître*, *trinquer*, *vaguemestre*, *valse*, *zinc*, sans parler des *nouilles*, du *lansquenot* et du *huguenot* entrevus plus haut à travers un *vasistas*.

Se souvient-on que jusqu'au XV^e siècle, notre malheureuse armée française n'avait que des *gens d'armes* et aucun *soldat*, que nous offrit l'italie avec son *soldato* ? Français et italiens sont si proches que la francisation a été facile au point que pour une multitude de mots on a oublié qu'ils étaient transalpins comme *banque* et *banqueroute*, *bandit*, *bataillon*, *caleçon*, *canon*, *canaille*, *douche* et *corridor*, *courtisan*, *escroc*, *forçat*, *infanterie*, *lagune*, *réussir* et tant d'autres. Ont-ils quoi que ce soit de choquant pour l'oreille ou pour l'œil ! (De l'italien, il n'y a guère que les termes de la portée musicale qui aient été — respectueusement — conservés.). Les mots espagnols importés ont été adaptés aussi facilement que les italiens comme *camarade*, *casque*, *castagnette*, *cédille*, *débarrasser*, *entresol*, *moustique*, *pacotille*, *pastille*, *peccadille*, *picaresque*, et *sieste*, etc., auxquels il y a lieu d'ajouter les nombreux vocables arabes qui ont transité par l'Espagne.

On peut admirer l'effort de naturalisation — et son succès⁽¹⁾ — à partir de l'arabe que supposent *chiffre* et *zéro* issus l'un et l'autre de *sifr* ou à partir du persan dont le même étymon est devenu *divan* et *douane*.

(1) Et cela, par contraste, me fait penser à nos commissions de terminologie, car on ne peut pas dire que leur succès soit à la mesure de leurs efforts.

Tous ces termes ont eux belle allure française, et aussi ces autres vocables d'origine arabe : *goudron, laiton, oasis, sêide, soude, etc.*

Il est certain que la difficulté est grande à vraiment franciser pour le *kaolin* ou le *shantung* — ou *chantung* ! chinois, pour le *pyjama* ourdou ou simplement le *yogourt* turc. Eh bien ! gardons-les à peu près tels qu'ils nous viennent ! En nombre restreint, ils seront pour la langue ce que sont pour l'étendue marine quelques îles ou îlots, qui en font mieux apprécier la grandeur et la beauté.

Peut-être, après tout, sera-ce préférable à une mauvaise transposition comme celle qu'a subie l'allemand ou l'alsacien *sauerkraut*, c'est-à-dire *acide chou* dont, en traduisant *choucroute*, nous avons fait *chouchou* !

Pierre VERRET
Cercle Blaise-Pascal

OBITUAIRE

Nous apprenons avec douleur la disparition subite de l'adverbe **DAVANTAGE**. À tous ceux qui l'ont connu et tutoyé nous adressons nos sincères condoléances. Nous n'osons croire que demain il sera oublié, envolé, disparu, rayé du souvenir et de la culture.

Il y aura donc aujourd'hui plus de brume dans nos âmes et plus de peine dans nos cœurs. Pourtant nous oserons nous consoler avec le reste de l'actualité. Nos grandes entreprises ont fait cette année plus de bénéfices que l'année dernière. Bien qu'il y ait plus de chômage, les Français affichent plus d'optimisme. Les maires ont maintenant plus de pouvoir. Les compagnies d'assurance offrent plus de garanties, les banques plus de services. Nous avons donc tout pour être heureux : à la fois plus d'avantages et davantage de plus.

Christian HERSAN

**QUESTION DE QUELQU'UN QUI NE SAIT PAS
mais qui ne demande qu'à apprendre
(à condition qu'on lui explique)**

Comme beaucoup de mes contemporains, il m'arrive, lorsque j'en ai le temps, de vérifier mes opérations bancaires et de suivre de temps à autre les mouvements en dent de scie du solde (pas toujours créditeur hélas) de mon compte personnel.

C'est une opération que je déteste, car elle traduit en chiffres d'une aveuglante vérité mon peu d'aptitude à maîtriser mes dépenses, alors que d'autres ont su fixer pour moi, et le plus parcimonieusement possible, le montant de mes recettes.

Bien entendu, lorsque je me livre à cette activité de basse finance, je me contente de pointer aussi soigneusement que possible mes récépissés de dépôts et mes talons de chèques sur un relevé qui m'est envoyé chaque mois avec une régularité pendulaire. Mais si cette opération relativement simple ne présente généralement aucune difficulté (sauf celle de savoir comment je vais boucler mon budget et faire face à mes obligations), un détail m'agace singulièrement.

En effet, sur le bordereau de remise de chèques* à l'encaissement, je lis cette phrase d'un laconisme désarmant, et dont la signification réelle m'échappe : *Les pièces personnalisées permettent de déposer à nos guichets ou de nous adresser par la poste les chèques à porter, sauf bonne fin, au crédit de votre compte.*

Quel sens dois-je accorder à *bonne fin* ? Pour moi, si tout se passe bien, si tout finit bien, c'est que le chèque remis à l'encaissement est bien approvisionné, et que je devrais en bonne logique être crédité de son montant. Alors, pourquoi ce *sauf* qui me choque ?

* Ces deux compléments de nom qui se suivent me chagrinent fort et me rappellent Anatole France, je crois, qui regrettait d'avoir été dans l'obligation d'écrire : *une couronne de fleurs d'oranger.*

Si je prends au pied de la lettre ce que m'annonce la banque, cela signifierait-il que je ne serais pas crédité si le chèque était honoré ? Je ne le crois tout de même pas, et je suis convaincu que les organismes financiers savent suffisamment bien utiliser à leur profit toutes les finesses de la langue française pour ne pas commettre un tel contresens.

Quelqu'un pourrait-il éclairer ma lanterne ? Mais soyez assurés que si, par aventure, ma remarque était fondée, je ne manquerais pas d'en informer ma banque.

Gérard CONTE

* * * * *

Notre réponse : Ce choix d'un mode d'expression archaïque donne dans le pédantisme. Littré cite à la préposition *sauf* l'acception suivante : « avec réserve de », qui nous renseigne sur l'idée que la banque veut exprimer ; un emploi à déconseiller, à cause de son caractère vieilli et équivoque, prêtant à confusion avec le sens courant « à l'exception de ». La formule usuelle dans le commerce et les affaires est *sous réserve d'encaissement*, dont la signification ne crée pas de doute.

J.P.



ÔTE-TOI DE MON SOLEIL... ET
ÉCLAIRE MA LANTERNE... SAUF
BONNE FIN!

INCURSION DANS LE « NÉO-FRANÇAIS »...

Ces quinze dernières années, le charabia envahissant condamné par Maurice Druon, secrétaire perpétuel de l'Académie française, sous le nom de « néo-français » n'a fait que croître et embellir et les médias nous fournissent chaque jour que Dieu fait maints exemples de cette calamité, qui ne semble pas inquiéter outre mesure les « pédagogues » en chambre close responsables de l'enseignement de la matière scolaire pourtant baptisée « français ». En voici quelques jolis spécimens :

Enseignée à l'étranger par les professeurs de français, la forme interrogative invite leurs élèves à demander de façon correcte : *Pourquoi chantez-vous ?*, *Comment fait-on ?*, etc. Or, il suffit d'écouter la radio et la télévision qualifiées de *françaises* pour constater que ces questions sont couramment déformées par des professionnels de la parole en « Pourquoi vous chantez ? » et « Comment on fait ? » Souvent, ils croient bon de les alourdir en leur ajoutant les trois mots *Est-ce que ?* — dépense bien inutile ! — pour aboutir à « Pourquoi est-ce que vous chantez ? » et « Comment est-ce qu'on fait ? » À ce train-là, on ne chantera plus *Frère Jacques, dormez-vous ?*, mais « Frère Jacques, vous dormez ? », bientôt transformé en « Frère Jacques, est-ce que vous dormez ? », formule plus conforme que la première au sacro-saint usage cher à tant de linguistes toujours prêts à s'incliner devant ce puissant rouleau compresseur.

L'intervention en force de cet encombrant *est-ce que* a de quoi surprendre les observateurs qui constatent quotidiennement que le besoin d'économiser de coûteuses syllabes transforme sans cesse un adolescent en « ado », un appartement en « appart », un petit déjeuner en « p'tit déj », et j'en passe. Pourquoi deux poids et deux mesures ? Profond mystère...

Le souci d'économie manifesté par ces trois exemples aboutit naturellement à la disparition de la négation *ne* qui, si elle peut se tolérer dans le langage familier et relâché, est plus critiquable à la radio et à la télévision, où : « j'sais pas », « y veut pas », « on peut pas » sont devenus monnaie courante. À ce propos, il est grand temps de rayer des dictionnaires le pronom sujet *nous*, couramment remplacé par *on*, au point qu'un étranger peut séjourner une année entière dans notre beau pays « francophone » (?) sans jamais l'entendre, si ce n'est dans la formulation « Nous, on peut pas », où l'on s'empresse de le faire suivre bien inutilement du pronom indéfini *on* sans regarder à la dépense ni craindre la redondance. Avec, pour seul sujet, le pronom indéfini *on*, l'élégante phrase : « on a esquiné not' bagnole », pur joyau du néo-français, fait naître le doute quant aux véritables auteurs de ces dégâts. Ce véhicule a-t-il été détérioré par nous ou par d'autres ? Nouveau mystère, dont ne peut que souffrir notre

belle « langue de la clarté et de la précision », pour reprendre une formule bien connue exempte, cela va de soi, de tout chauvinisme.

Que disent les dictionnaires les plus répandus à propos du pronom indéfini *on* et de ses divers emplois ? Le *Petit Larousse* indique qu'il peut remplacer *je*, *nous*, *tu* et *vous*. Nettement plus généreux, le *Petit Robert* mentionne dans l'ordre : *il* ou *elle*, *tu*, *toi* et *vous*, *je*, *moi* et *nous*⁽¹⁾. Mais, à notre grand étonnement, aucun de ces savants ouvrages ne fait un sort particulier au pronom sujet *nous* noyé dans la masse, bien que, de tous, il soit nettement le plus souvent détrôné et enterré sans fleurs ni couronnes par cet inévitable *on*. Comprenez qui pourra...

Inutile de revenir sur les trop nombreux barbarismes et détournements de sens déjà déplorés dans ce bulletin et qui ne feront que proliférer en toute liberté aussi longtemps que les très fréquents cours de « français » (sic) dispensés à des millions d'élèves n'auront pas été minutieusement programmés pour qu'on leur torde le cou une bonne fois pour toutes. Mais je ne saurais conclure sans m'interroger sur les causes de l'irrésistible fascination qu'exercent aujourd'hui les adjectifs « super » et « génial » et l'expression « c'est pas évident », dont l'auteur devrait être activement recherché par nos vigilants linguistes afin que lui soient attribués les très consistants droits d'auteur que devrait lui valoir sa débordante imagination. Cela dit, sachant que nos compatriotes passent pour des individualistes résolus, on comprend mal ce psittacisme qui les pousse irrésistiblement à débiter sans relâche les mêmes mots et les mêmes expressions, bien loin de se rendre compte qu'ils se répètent de façon lancinante sans jamais se renouveler.

Et, puisqu'il n'est pas interdit de rêver, appelons de nos vœux le jour où le corps enseignant sera invité par ses éminents supérieurs à accroître le vocabulaire de ses élèves en leur suggérant de remplacer, par priorité, les horripilants adjectifs « super, génial et (c'est pas) évident », qui ont largement fait leur temps et sont d'une accablante monotonie, par des synonymes appropriés, dont la langue française ne manque certainement pas. L'irrésistible néo-français dût-il en souffrir, ne doutons pas que, s'inspirant opportunément du bon exemple donné par plus jeunes qu'eux, les adultes sauront, dans leur infinie sagesse, changer eux-mêmes de disque dans un délai raisonnable.

Jacques CAPELOVICI

(1) De quoi faire naître bien des doutes sur la fiabilité des dictionnaires, ouvrages sérieux s'il en est...

« NÉO-FRANÇAIS »	TRADUCTION
Y viendra jamais.	Il ne viendra jamais.
J'y ai pas dit.	Je ne le lui ai pas dit.
Nous, on voit rien.	Nous ne voyons rien.
J'peux pu.	Je ne peux plus.
T'as compris ?	As-tu compris ?
Pourquoi il a fait ça ?	Pourquoi a-t-il fait ça ?
T'iras au docteur ?	Iras-tu chez le médecin ?
Qui c'est qui l'a vu ?	Qui l'a vu ?
Qui c'est qu'il a vu ? ⁽¹⁾	Qui a-t-il vu ?
Comment y font ?	Comment font-ils ?
Ton nom c'est quoi ?	Quel est ton nom ?
C'est pas là où j'habite.	Ce n'est pas là que j'habite.
Faut mieux se taire.	Il vaut mieux se taire.
Passque j'veux pas.	Parce que je ne veux pas.
Y a plein de nominés.	Il y a beaucoup de sélectionnés.
C'est ce que t'as besoin.	C'est ce dont tu as besoin.
On s'en rappelle pas.	Nous ne nous en souvenons pas.
Ils débutent le match.	Ils commencent le match.
Un espèce de chat.	Une espèce de chat.
Ici, on rentre pas.	Ici, on n'entre pas.
Des avantages pécuniers.	Des avantages pécuniaires.
Des villes dans lequel...	Des villes dans lesquelles...
C'est super, génial.	C'est superbe, merveilleux.
C'est nul, débile.	Ça ne vaut rien.
C'est pas évident.	Ce n'est pas facile.

(1) Source de confusion due à la parfaite homophonie avec la formule précédente.

HYPHER SUPER GÉNIAL

Voilà quelques mois, il m'a été donné d'entendre à la radio (à moins que ce ne soit à la télévision) un candidat à une haute fonction électorale affirmer que « l'impartialité de l'État est tout à fait essentielle ». Le même orateur qui, comme beaucoup d'autres, fait un usage immodéré d'un adverbe dans le vent, a récemment employé l'expression : « C'est tout à fait capital ». Il y a peu, certain présentateur s'exaltait devant « des proportions tout à fait considérables », tandis qu'un autre évoquait « un diplôme tout à fait exceptionnel ».

Les adjectifs qualificatifs *essentiel*, *capital*, *considérable*, *exceptionnel*, chacun le sait, n'ont nul besoin de l'apport sémantique de la locution adverbiale *tout à fait* pour atteindre au superlatif que, par définition, chacun d'eux porte en soi. Alors pourquoi faut-il, puisque ces épithètes se suffisent à elles-mêmes, qu'en l'occurrence le locuteur veuille les assister d'un tel augmentatif ?

L'explication me paraît simple : son désir de convaincre, surtout quand il s'adresse à ses électeurs, incite l'orateur à user de formules hyperboliques, voire pléonastiques, propres à toucher un auditoire — auquel je n'appartiens pas — généralement enclin à céder sous l'effet de propos emphatiques.

Parmi les figures de style, l'**hyperbole**⁽¹⁾ est la plus couramment employée pour aller au-delà de la pensée. Ainsi les adjectifs *formidable*, *extraordinaire*, *merveilleux*, *fantastique*, *fabuleux* sont-ils devenus des hyperboles éculées, tout autant que *génial*, *nul*, *super*, les préférés des jeunes (ma dernière fille apprécie tout particulièrement *délirant*). L'hyperbole peut encore tenter de se fortifier — nous venons de le voir — par le soutien de l'adjectif au moyen d'un adverbe de quantité, tel que *très*, *trop*, *tout à fait*, d'un préfixe comme *mini*, *maxi*, *macro*, *extra* ou du suffixe *issime*.

Si j'emploie le verbe *tenter*, c'est que je suis de ceux que l'outrance verbale reposant sur les figures d'intensité oriente ordinairement vers le rire chargé d'ironie, cette sanction de l'excès. C'est assez dire que de telles figures n'emportent pas plus ma conviction que ces expressions, appelées **adynatons**, qui poussent l'hyperbole jusqu'à l'impossibilité. Ainsi ces clichés : « Arriver comme l'éclair » ; « une foi à soulever les montagnes » ; « un vent à décorner les bœufs ».

Terme de l'ancienne rhétorique, l'**auxèse** servait à désigner l'hyperbole des valeurs positives, ou hyperbole croissante. Ex. : *Il est plus rapide que l'éclair*. On l'opposait à l'hyperbole décroissante ou **tafinose**. Ex. : *Il est plus*

lent qu'une tortue.

Bien connue de tous, la **litote** dit le moins pour exprimer le plus. Fausse atténuation, c'est en fait une hyperbole. Ainsi, par son fameux « Va, je ne te hais point », Chimène veut assurer Rodrigue de la pérennité de son amour, en dépit du forfait commis. De la même façon, certains termes minorants, comme *un peu*, *peut-être*, *plutôt* peuvent entrer dans la composition de litotes, telles que *je suis plutôt ennuyé*, signifiant « je suis très ennuyé ». De même, quand j'use de l'énoncé négatif *il n'est pas ridicule de penser que...*, je veux dire qu'« il est judicieux de penser que... ».

S'opposent aux figures allant dans le sens de l'accroissement celles visant à la diminution. C'est pourquoi à l'hyperbole s'oppose l'**exténuation**, qui affaiblit l'idée à exprimer en la remplaçant par une autre de moindre importance. Ex. : *Ça ne casse pas de briques* pour « cela n'a guère d'intérêt » ; *on n'est pas sorti(s) de l'auberge* pour « la partie sera longue et rude ».

Quant à la **contre-litote**, c'est une fausse hyperbole, en ce sens qu'elle amplifie en apparence une idée pour mieux l'atténuer. Si l'on affirme que tous les Chinois sont des êtres fourbes et cruels, qui passent leur temps à inventer des supplices et à manger des œufs pourris, on entre dans le domaine de l'ironie, voire de l'antiphrase, en prétendant établir, par l'exagération, le contraire de ce qu'on déclare, le vrai pouvant naître de l'invraisemblable.

Grande figure d'atténuation, qui vise à éliminer les éléments choquants ou pénibles d'une idée, l'**euphémisme** est, de nos jours, fort à la mode. La métaphore *mener une vie de bâton de chaise* tend à dissimuler en partie la vie agitée d'un individu². Celui dont on dit qu'il *n'a pas inventé le fil à couper le beurre* n'est-il pas, en fait, un niais, voire un débile mental ?

Il peut y avoir euphémisme :

1) par substitution d'un terme adouci à celui qui, par sa précision, pourrait paraître blessant ; c'est ainsi qu'aujourd'hui l'*aveugle* est devenu un *non-voyant*, le *sourd* un *malentendant*, l'*infirm*e un *handicapé*, depuis peu, l'*inculpé* un *mis-en-examen* ;

2) par effacement lexical : *Il a marché dedans* ou *dans ce que je pense* (incident de parcours qui, dit-on, porterait bonheur) ; *il est allé quelque part* (aux toilettes) ;

3) par métonymie ou corruption de mots : *morbleu* pour *mort de Dieu* ; *sapristi* pour *sacristi* (sacré) ;

4) par métonymie : *Il nous a quittés* pour *il est mort* ; *il a bu* pour *il est ivre* ;

5) par périphrase : *Il est à l'abri des grands murs pour il est en prison.*

« L'euphémisme, écrit du Marsais, est une figure par laquelle on déguise des idées désagréables, odieuses ou tristes sous des noms qui ne sont point les noms propres de ces idées ; ils leur servent de voile, et ils en expriment en apparence de plus agréables, de moins choquantes ou de plus honnêtes selon le besoin. [...] C'est ainsi que le bourreau est appelé par honneur *le maître des hautes œuvres*. » Mais si une situation grave est dite « sérieuse », une grève devient « conflit social », une femme de ménage « technicienne de surface » ou « agent non spécialisé », le surveillant général « conseiller d'éducation », on peut se demander « ce que cache tant de délicatesse verbale ». Méfions-nous donc des euphémismes : ils peuvent être trompeurs !

Parmi les nombreuses figures du discours dont dispose l'orateur en vue d'emporter l'adhésion du public aux idées qu'il expose, les figures d'intensité énumérées ci-dessus occupent une place non négligeable. Elles ont, nous l'avons vu, pour effet d'accroître ou de réduire le degré de puissance du propos à des fins argumentatives, autant que stylistiques.

Mais de tels procédés au service de l'éloquence ne s'écartent-ils pas de la recherche de l'objectivité pour « faire passer » le message et convaincre ? Certainement. Aussi le locuteur devrait-il n'y recourir qu'avec une prudente modération, sous peine d'éveiller la suspicion de l'auditeur découvrant dans ces techniques de persuasion les pièges du discours.

Jean TRIBOUILLARD

(1) *Hyperbole* est tiré du grec *hyper*, « au-dessus, au-delà », et de *ballein* « jeter, lancer ». Descartes a étendu le nom à la courbe géométrique « formée, précise Littré, de deux branches indéfiniment ouvertes et se tournant mutuellement leur convexité ».

(2) « Ces bâtons de chaise (à porteur) [...] servant à l'occasion d'armes offensives et défensives avaient, en effet, une existence tourmentée. Et les porteurs donc ! » (Claude Duneton)

RÉPONSE À CELUI QUI VOULAIT BIEN APPRENDRE

Nous avons fait paraître, dans le numéro 184 du deuxième trimestre 1997, un article signé Gérard Conte, intitulé « Chronique de celui qui ne sait pas mais voudrait bien apprendre ». L'auteur nous y faisait part de sa perplexité devant une question posée par son amie Nancy Holloway : pourquoi, en français, existe-t-il des mots en *-eur* dont le féminin se fait en *-euse*, alors que pour d'autres il devient *-trice* ? Je me propose de révéler la réponse que je lui ai envoyée à ce sujet.

— Ceux qui sont de création populaire (*rieur, parleur, boudeur, diseur...*) le font en *-euse*, à cause d'une confusion phonétique : autrefois, on ne prononçait pas le *r* final (*rieu, parleu, boudeu, diseu*, avec un *eu* fermé comme dans *hideux, généreux*). Or, nous savons tous que les noms et adjectifs se terminant par *-eux* ont leur féminin en *-euse*, sauf *vieux*. De là une tendance naturelle à les assimiler : *frileux/frileuse - boudeu(r)/boudeuse*. Comment les identifier ? Il existe un petit « truc » : chercher si l'on peut remplacer la finale *-eur* par *ant* pour former un participe présent (on peut dire *boudeur/boudant*, mais pas *cultivateur/cultivatant*).

Exceptions : *enchanteur, vengeur, pécheur*, qui peuvent donner une forme verbale en *-ant*, se féminisent en *enchanteresse, vengeresse, pécheresse* (mais nous avons bien *pêcheur* et *pêcheuse*).

— Ceux qui sont de formation savante ont la désinence féminine *-trice*. Notons qu'ils finissent tous en *-teur* et non en *-eur* précédé d'une consonne quelconque : *instituteur, acteur, instigateur...* Ils ne peuvent admettre la conversion de *-eur* en *-ant* verbal, excepté quelques-uns tels que *persécuteur, exécuteur, émetteur, inspecteur, inventeur* qui donnent bien un féminin en *-trice* tout en correspondant à un participe présent en *-tant*. *Enquêteur* produit le double féminin d'*enquêteur* et *enquêteuse*, ce dernier l'emportant dans l'usage.

— *Débiteur* a un féminin qui varie selon le sens :

- a) celui qui découpe des matériaux, de la viande
- celui qui vend des marchandises au détail (vx)
- celui qui raconte des histoires, des boniments...

fait *débiteuse* ;

- b) celui qui a une dette morale ou financière

fait *débitrice*.

— *Ambassadrice* a le sens figuré de représentante, émissaire. Pour une

femme qui exerce la fonction diplomatique, on garde le masculin *ambassadeur*.

— *Devineur*, celui qui trouve les réponses aux charades, aux énigmes, ou essaie de deviner, de prévoir des faits par hypothèse, déduction logique, devient *devineuse*, mais *devin* (mage) a pour équivalent *devineresse*.

— La langue du droit ne connaît que les féminins en *-esse* : *demandeur/demanderesse* - *vendeur/venderesse*... alors que la langue courante emploie *demandeuse*, *vendeuse*...

— *Chasseuse* est le féminin normal de *chasseur*, et *chasseresse* est du domaine de la poésie.

— *Doctoresse* n'a pas vraiment réussi à s'imposer et tombe dans l'oubli. Seul persiste le masculin *docteur*, appliqué aux deux sexes. Je tiens à dénoncer ici la faute grossière, et malheureusement fort répandue, qui concerne l'emploi de ce mot. Il y a quelques années, j'ai lu dans *Télé Poche* l'annonce d'une émission médicale, avec cette précision : «...à laquelle participeront plusieurs docteurs ». Cette pratique relève d'un style populaire très relâché. Docteur n'est pas une profession mais un grade universitaire (un peu comme licencié ou agrégé, pour se placer dans une idée générale). On peut être docteur en droit, en philosophie, en des quantités de matières. En France, l'usage est de donner ce titre seulement aux personnes admises au doctorat dans une discipline médicale, en remplacement de *madame*, *mademoiselle* ou *monsieur*. Lorsqu'on se réfère au métier, (est-il nécessaire de le préciser ?) on doit dire *j'ai consulté le médecin*, *le médecin m'a prescrit* (et non donné) *tel médicament*...

Je suis au supplice quand j'entends quelqu'un affirmer : « J'ai été au docteur » pour **je suis allé chez le médecin** ; prouesse peu enviable, qui réunit trois fautes dans une phrase de cinq mots ! Il y a ainsi des gens qui vont « au dentiste » ou « au boucher » comme ils se rendent *au marché*, *au cinéma*.

Jacques PÉPIN

LITTÉRATURE ET INFORMATIQUE : ESSAI D'HISTORIQUE

Les écrivains ont commencé à s'intéresser à la création littéraire à l'aide d'ordinateurs dès 1960, en France, avec la fondation à cette date de l'Oulipo⁽¹⁾ par Raymond Queneau et par François Le Lionnais. Les premiers vers libres électroniques venaient historiquement d'être composés en effet, en allemand, en 1959, en Allemagne, à Stuttgart, par Théo Lutz. En français, les premiers vers électroniques ne le furent qu'en 1964, au Canada, à Montréal, par Jean A. Baudot. Les premières réalisations informatiques de l'Oulipo n'ont d'ailleurs été présentées qu'en 1975, à Bruxelles, lors d'une exposition : « Europalia ». En 1981, à la suite d'une scission, une autre association, l'Alamo⁽²⁾, avec Jacques Roubaud et Jean-Pierre Balpe prend le relais de l'Oulipo et présentera d'autres réalisations, les premiers « littéraciels »⁽³⁾ et les premiers « générateurs »⁽⁴⁾ de textes, en 1986, à Paris, au Centre Georges-Pompidou, à l'occasion d'une autre exposition, celle des « Immatériaux ». En 1989, c'est encore une autre association, L.A.I.R.E.⁽⁵⁾ rebaptisée depuis en Mots-voir, qui, avec Tibor Papp, Claude Maillard, Jean-Marie Dutey, Frédéric de Velay et Philippe Bootz, crée *alire*⁽⁶⁾, la première revue de poésie électronique, en France. Une autre revue, *Kaos*, existera pendant un temps, de 1990 à 1994, sous l'impulsion de Jean-Pierre Balpe, avant de disparaître. Un cédérom, intitulé *Poésie et informatique*⁽⁷⁾, sur la poésie électronique, a aussi été publié en 1997 par la revue *Doc(k)s*. Dès 1994, également, un premier « hypertexte », un « graticiel »⁽⁸⁾, *Fragments d'une histoire* de J.-M. Lafaille, faisait découvrir en France le principe des fictions romanesques, interactives, explorées dès 1988 aux États-Unis. Deux auto-éditions, *Frontières vomies*⁽⁹⁾ de Jean-Marie Pelloquin en 1995 et *20 % d'amour en plus*⁽¹⁰⁾ de François Coulon en 1996 ont enfin consacré l'émergence d'un genre littéraire nouveau : le « roman interactif », « hypertextuel »⁽¹¹⁾ et « hypermédia »⁽¹²⁾.

Telle est la brève histoire de cette conquête de la littérature par l'informatique, résumée à grands traits, depuis l'époque des précurseurs entre 1960 et 1975 au temps de ses pionniers de 1975 à 1990 et, peut-être, depuis 1990, à celui de ses premiers auteurs. Le progrès des innovations techniques ne cesse de lui offrir des ressources créatrices nouvelles. Une autre littérature est en train de naître. D'autres formes de

création sont en train d'apparaître. Qu'en sera l'avenir ?

Alain VUILLEMIN
Cercle Paul-Valéry

-
- (1) Oulipo : « Ouvroir de littérature potentielle. »
(2) Alamo : Association pour la littérature assistée par la mathématique et l'ordinateur.
(3) « Littéraciel » : logiciel de création littéraire.
(4) « Générateur » : logiciel permettant de générer, de fabriquer un texte inédit, à l'instant de son affichage sur un écran d'ordinateur.
(5) L.A.I.R.E. :
(6) *alire* : diffusée par Mots-voir, 27, allée des Coquelicots, 59650 Villeneuve-d'Ascq.
(7) *Poésie et informatique*, diffusé par Doc(k)s + alire, Akenaton-Doc(k)s, 20, rue Bonaparte, 2000 Ajaccio.
(8) « Graticiel » : logiciel libre de droit de reproduction et distribué gratuitement (traduction de l'expression anglaise *freeware*).
(9) Jean-Marie Pelloquin : *Frontières Vomies*, diffusé par JMP Formation, 2 bis, rue Dupont-de-l'Eure, 75020 Paris.
(10) François Coulon : *20 % d'amour en plus*, diffusé par Kaona, Ici et ailleurs, 4, allée des Argelas, 13790 Châteauneuf-le-rouge.
(11) « Hypertextuel » : qui repose sur l'utilisation d'un « hypertexte », c'est-à-dire d'un langage de programmation informatique qui permet de circuler à volonté et d'une manière quasi instantanée à l'intérieur d'un texte, d'une page quelconque à une autre page, quelle qu'elle soit.
(12) « Hypermédia » : qui repose sur l'intégration de texte, d'images et d'enregistrements sonores selon le même principe de circulation (ou de « navigation ») que pour les hypertextes.

CHAQUE AUTEUR OU ADHÉRENT
CITÉ DANS LA REVUE
REÇOIT DEUX EXEMPLAIRES SUPPLÉMENTAIRES DE *DLF*,
À TITRE DE PROPAGANDE.

NOTES SUR LA LANGUE ET LE STYLE DIPLOMATIQUES

La convention de Vienne sur les relations diplomatiques, du 18 avril 1961, ne contient — à juste titre — aucune disposition relative à la langue diplomatique. C'est le droit coutumier qui s'applique en l'espèce. Depuis le XVII^e siècle, le français tendait à devenir la langue diplomatique générale, en raison de ses qualités de clarté et de précision... Mais dès la fin de la première guerre mondiale, l'influence des États-Unis dans les affaires du monde a fait une place de plus en plus grande à l'anglais. C'est ainsi que le traité de Versailles, du 28 juin 1919, fut rédigé en anglais et en français, ce qui donna lieu à plus d'une difficulté d'interprétation.

Quoi qu'il en soit, nombre de traités et une bonne partie de la correspondance diplomatique sont toujours rédigés en français. Les notes diplomatiques, qui sont les communications officielles envoyées par les ambassades au ministère des Affaires étrangères de l'État accréditaire ou vice versa, doivent être conformes à un certain style. La courtoisie y est, bien entendu, de rigueur. André Maurois a peut-être indiqué ce que doit être le style diplomatique lorsqu'il a défini la diplomatie comme « l'art d'exprimer l'hostilité avec politesse, l'indifférence avec intérêt et l'amitié avec prudence »⁽¹⁾.

Quant au style des dépêches adressées par les ambassades à leur propre ministère, on trouve de nombreux témoignages dans la littérature française. Nous nous bornerons à deux auteurs : Marcel Proust et Roger Peyrefitte.

En 1870, à la veille de la déclaration de guerre et alors que la mobilisation était presque achevée, M. de Norpois (en restant dans l'ombre) envoyait à un journal fameux, écrit Proust, l'éditorial suivant, que le professeur Marcel Merle présente comme un exemple de style diplomatique dans son ouvrage *La vie internationale*⁽²⁾ : « *L'opinion semble prévaloir dans les cercles autorisés que, depuis hier, dans le milieu de l'après-midi, la situation, sans avoir, bien entendu, un caractère alarmant, pourrait être envisagée comme sérieuse et même, par certains côtés, comme susceptible d'être considérée comme critique. M. le marquis de Norpois aurait eu plusieurs entretiens avec le ministre de Prusse afin d'examiner dans un esprit de fermeté et de conciliation, et d'une façon tout à fait concrète, les différents motifs de friction existants, si l'on peut parler ainsi.*

(1) Extrait d'un article de la *Tribune de Genève* (numéro des 14-15 avril 1956) sur les précieuses qualités du diplomate de carrière.

(2) À *la recherche du temps perdu*, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, t. III, p. 637-638, cité par Marcel Merle, *La vie internationale*, Librairie Colin, 1963, p. 51.

La nouvelle n'a malheureusement pas été reçue par nous, à l'heure où nous mettons sous presse, que Leurs Excellences aient pu se mettre d'accord sur une formule pouvant servir de base à un instrument diplomatique. »

DERNIÈRE HEURE : « *On a appris avec satisfaction dans les cercles bien informés, qu'une légère détente semble s'être produite dans les rapports franco-prussiens. On attacherait une importance toute particulière au fait que M. de Norpois aurait rencontré unter den Linden le ministre d'Angleterre, avec qui il s'est entretenu une vingtaine de minutes. Cette nouvelle est considérée comme satisfaisante.* » Et le lendemain, on lisait dans l'éditorial : « *Il semblerait, malgré toute la souplesse de M. de Norpois, à qui tout le monde se plaît à rendre hommage pour l'habile énergie avec laquelle il a su défendre les droits imprescriptibles de la France, qu'une rupture n'a plus, pour ainsi dire, presque aucune chance d'être évitée.* »

Avant la deuxième guerre mondiale, Roger Peyrefitte mettait dans la bouche de M. Laurent, ambassadeur de France en Grèce, ou de M. Redouté, chargé d'affaires, maintes considérations sur le style diplomatique. Nous n'en retiendrons que quelques-unes. Une dépêche ayant la teneur suivante, dit-il, est arrivée à l'ambassade : « *Je vous signale que M. Henry Bordeaux, membre de l'Académie française, participe à cette croisière et que l'éminent écrivain s'offre à donner une conférence sous les auspices de la ligue franco-hellénique. J'attacherais du prix à ce qu'il vous fût possible de favoriser la réalisation de ce projet, qui ne peut qu'augmenter notre prestige dans la capitale hellénique.* » Et c'est signé Léger.

« *La formule lénitive et bureaucratique "j'attacherais du prix" n'en était pas moins impérative, comme Redouté le savait. C'était, moins le tutoiement, celle de la Première République : Citoyen, je te prie et, en tant que de besoin, je te requiers...* »

— Quel jargon ! ajoutait Redouté : « *M. Henry Bordeaux s'offre à donner une conférence ! On croirait qu'il va donner son sang, sa vie, un dîner, une aubade...* »⁽³⁾

De son côté, l'ambassadeur déclare à son jeune collaborateur Georges de Sarre : « *J'ai observé, mon cher Sarre, que vous aviez quelque idée de l'art d'écrire. Je voudrais donc revoir avec vous, à commencer par celle-ci, les dépêches les plus marquantes que cheville laborieusement notre ami (Redouté). Je n'ose corriger trop devant vous deux et il me serait impossible de corriger avec lui seul. Mais je crois qu'en révisant ses textes vous et moi, nous ferions d'assez bon travail.*

(3) *Les Ambassades*; éditions Flammarion, 1951, p. 129 130.

Je vous consulte, d'ailleurs, tout autant sur le fond que sur la forme ; après un certain nombre d'années de Carrière — et cela vaut pour Redouté, comme pour moi — on ne sait plus distinguer ce qui est important et ce qui ne l'est pas. Je suis à l'âge et dans les fonctions où l'on n'écrit plus et où l'on se contente de signer. Redouté me dit tellement : "Cette virgule est très importante", que je finis par le croire. Vous, au moins, vous avez encore l'esprit vif et n'êtes pas obsédé par la virgule. Mais ne faites pas gloire de ces mérites passagers : vous serez, un jour, semblable à nous tous... »

M. Laurent et lui sabrèrent d'abord l'exorde de la dépêche, où s'étaient des références superflues. Voyant ensuite que Georges modifiait quelques trop jolies phrases, l'ambassadeur ne se tint pas de joie.

— *« En vérité, vous avez le sens du style diplomatique. Je laisse Redouté prendre le style littéraire, qui est de mode au Département, mais je n'en suis pas plus fier. Dans la vieille Carrière, la jolie phrase était aussi soigneusement proscrite que le vers blanc doit l'être dans la bonne prose. On avait présent à l'esprit qu'on s'adressait réellement au destinataire nominal de la dépêche : Son Excellence le ministre des Affaires étrangères. On n'avait que le souci d'être bref, d'être clair et d'être digne. Ribot manqua rappeler l'ambassadeur à Constantinople, qui avait écrit : "J'ai été voir l'aimable fantôme, chargé de l'intérim des Affaires étrangères." Lorsqu'un chef de poste commence à faire de jolies phrases, c'est le signe qu'il baisse... »⁽⁴⁾*

Dans un document intitulé « Les nouveaux ambassadeurs », publié par *Le Point*, le 5 octobre 1991, Dominique Audibert cite les paroles d'un chef de mission sur son devoir d'information : *« Ce qu'on attend de moi à Paris, dit-il, ce sont des informations rapides, claires et facilement assimilables par des gens qui sont à dix mille kilomètres d'ici. »* Et ce journaliste de rapporter, dans un sens opposé, ce « petit chef-d'œuvre de prudence » en conclusion d'une dépêche émanant d'une ambassade : *« La situation est complexe, multiforme et évolutive. »* Et il poursuit : *« Lorsqu'un ambassadeur s'étonne, le terme est déjà extrêmement fort. Lorsqu'il dénonce, les choses vont tout à fait mal. Lorsque, enfin, il condamne, la situation est considérée comme désespérée. »⁽⁵⁾*

Souhaitons, pour terminer, que les diplomates n'aient pas à utiliser ces formules trop souvent.

Étienne BOURGNON

Cercle François-Seydoux

(4) Ibid., p. 212-214.

(5) *Le Point*, 5 octobre 1991, p. 123.

À PROPOS DE LA LETTRE AUX CANDIDATS

Généreuse et néanmoins utopique cette idée d'écrire aux candidats à la députation.

Pertinentes et fondamentales ces trois questions qui expriment les exigences et les inquiétudes de tout amoureux de la langue française.

Mais ces hommes et ces femmes politiques, ces aspirants à nous gouverner sont-ils armés pour comprendre ces questions, pour en mesurer la gravité et l'urgence ?

À les entendre, à les regarder s'agiter durant cette brève et bruyante campagne électorale du mois de mai, le doute m'a assailli.

La médiocrité du vocabulaire, l'abus des tautologies, le goût des mots à la mode, la méconnaissance des règles, pourtant élémentaires, de la grammaire... sont édifiants.

Les exemples sont trop nombreux, hélas, pour être rapportés ici. Je signale, au hasard, le « matchage » entendu à LCI et le « nous avons trop souvent *surfé* sur nos convictions » d'un candidat, heureusement battu depuis. Je gage que l'adjectif *pluriel* utilisé abondamment par le nouveau Premier ministre fera, si je puis dire, école. Demain, on n'hésitera pas à dire d'un collègue mixte qu'il est *pluriel* et d'une salade niçoise qu'elle est *plurielle*. Ce sera d'un chic !

Comme vous, j'ai entendu les hommes et les femmes de la politique parler d'*élan*, de *partage*, de *temps de travail*, de *retraite*, de *salaires*... mais d'*enseignement* rarement et de *langue française* jamais.

Pourtant s'il est une préoccupation qui devrait être commune à la droite et à la gauche c'est bien celle qui concerne la langue française, son enseignement et sa pratique.

La gauche y trouvera l'engrais d'une politique d'intégration et d'égalité, la droite la défense des valeurs traditionnelles. Et ensemble, gauche et droite confondues pourront être rassurées par les victoires de la francophonie.

Ce n'est que lorsque les hommes et les femmes, élus ou aspirants à l'être, prendront conscience de l'importance de notre langue comme outil de culture et de mémoire, comme ciment de notre identité, et qu'ils donneront l'exemple en la respectant, qu'ils seront à même de comprendre le sens et l'essence de « la lettre aux candidats ». Mais d'ici là...

Georges MEMMI

ADHÉREZ À L'APALA

(Association pour l'accession au langage articulé)

Depuis plusieurs mois je militais en secret au sein de l'Apala, l'Association pour l'accession au langage articulé.

L'Apala se propose de mettre au moins une parole dans chaque bouche, de permettre de s'exprimer, fût-ce en déclarant qu'ils n'ont rien à déclarer, aux millions de citoyens honorables qui, n'ayant absolument rien à dire, laissent, par leur mutisme, planer le doute. L'Apala cloue au pilori d'une civilisation réputée intelligente les onomatopées et les borborygmes qui relèguent certains bipèdes dans le règne animal. L'Apala se bat pour que les mots constituent des phrases — respectant la syntaxe — au lieu de faire l'objet d'un usage solitaire et désordonné.

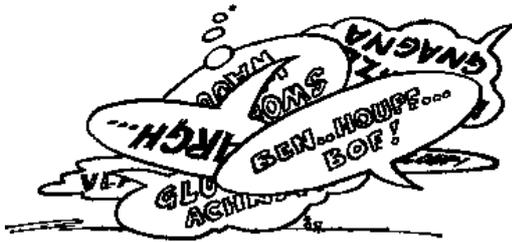
Les ennemis du langage articulé sont si nombreux qu'on doit aller les débusquer dans les endroits très exposés où ils essaient de dissimuler leurs croisades obscurantistes sous des flots de lumière. À la télévision principalement, où les plus verbeux font très peu appel à la magie du verbe. Sinon comment expliquer les innombrables « on les applaudit très fort » qui constituent le degré zéro de l'animation ? Sinon comment justifier que, dans les journaux de vingt heures qui sont à trente-cinq millions de consommateurs d'information ce que la Bible est à cinq cents millions de chrétiens, les meilleurs journalistes du pays ne délivrent jamais d'autres commentaires que « reportage de Simon Passepoil et Marcel Grosjean » ? Lorsqu'un homme politique discours, ce n'est plus — sauf Michel Rocard auquel cela n'a pas si bien réussi — à l'aide du vocabulaire mis à sa disposition par un ancien élève de Normale sup mais avec les deux cents mots d'un parolier populaire essayant d'oublier que de laisser penser à des gens simples qu'ils comprennent des problèmes complexes relève de l'abus de confiance. Et ne parlons pas de la bande dessinée dont les ambitions se résument à deux lettres et qui prétend cerner la psychologie des personnages les plus retors avec ces circonférences accidentées qu'on nomme phylactères. Et jetons un voile pudique sur la vogue du non-dit, puisque personne n'ose plus rappeler que ce qui va sans dire va encore mieux en le disant. Et passons par perte et profits le déficit verbal d'un art classé en septième position, qui s'évertue tellement à faire du

grogement une figure de rhétorique et à remplacer par des crachements d'armes automatiques le feu roulant des répliques, que le métier de dialoguiste est devenu une sinécure occupant plus de place au générique que dans les tympan.

Cessons donc d'ahaner, de geindre, d'éructer. Pour exprimer nos cogitations — ou ce qui en tient lieu — revenons ou accédons aux sources vivifiantes du langage articulé en formant des vœux pour la démocratisation de l'imparfait du subjonctif à laquelle aspirent justement tous les déçus de l'indicatif.

Philippe BOUVARD

NDLR : Cet article publié dans *Le Figaro magazine*, le 4 avril 1997, a été réduit pour notre revue, avec l'autorisation de l'auteur.



LANGUE FRANÇAISE : UN PILIER MAJEUR DE LA COHÉSION NATIONALE À PRÉSERVER

Le recul évident de la langue française sur tous les fronts est-il une fatalité de l'Histoire qui mérite tout juste les protestations indignées de quelques caciques et un peu de tristesse résignée de tous les autres ? Peut-on imaginer aussi que la France et l'ensemble du monde francophone n'aient rien d'autre à perdre qu'un patrimoine culturel estimable, en acceptant l'instauration progressive et inexorable chez eux d'un bilinguisme qui réserverait pour l'essentiel l'expression de la modernité à l'anglo-américain, tandis que le français verrait sa fonction réduite à celle d'une langue vernaculaire ?

Dans un monde occidental où l'économie de marché capitaliste investit toutes les sphères de l'activité humaine, y compris celle de la culture, les groupes d'intérêts les plus puissants ont compris depuis longtemps que la langue structure la pensée et les comportements, en particulier ceux du consommateur, et qu'il faut donc balayer cet insupportable facteur de « protectionnisme déguisé » qu'est la diversité linguistique.

En violation des règlements communautaires fondamentaux, la technocratie bruxelloise n'a de cesse d'imposer l'anglo-américain comme langue officielle de l'Europe. Elle en assure ainsi l'hégémonie dans de nombreuses réunions de travail, dans les appels d'offre, dans sa communication externe (salles de presse et Internet), dans l'intitulé de la plupart des programmes d'action communautaires, les rapports officiels tardivement traduits dans les autres langues, etc.

Sans méconnaître les difficultés pratiques d'un multilinguisme intégral au sein des instances communautaires européennes, nos associations revendiquent un équilibre linguistique global qui ne donne aucun avantage particulier à la langue de l'Amérique, et l'effectivité du droit, pour tout citoyen de l'Union, de pouvoir communiquer avec les instances européennes dans sa propre langue, dès lors qu'elle est reconnue comme une des langues officielles de l'Union.

Mais le combat français pour la démocratie linguistique en Europe suppose qu'en tout premier lieu elle s'impose en France même. Or, la tendance y est tout aussi défavorable qu'à Bruxelles.

Certes, à force d'obstination et d'indifférence aux quolibets, nos associations peuvent se prévaloir d'avoir contenu la prolifération des informations publicitaires ou des notices d'emploi de biens d'usage courant en anglais non traduit. Nous parvenons tant bien que mal à préserver le

droit de comprendre des consommateurs francophones. Nous voudrions seulement être mieux relayés et soutenus par les associations de consommateurs sur ce point, car ni Bruxelles, ni les grands importateurs, ni les publicitaires ne désarment pour tenter de favoriser l'expansion américanophone en France. Le développement de leur emprise sur la jeunesse est le nœud de leur stratégie : « parler, écrire ou chanter en français est ringard », leur assèment-ils subtilement au fil de leurs slogans publicitaires... et malheureusement cela marche.

À l'opposé du front de la consommation, celui de l'édition et de la communication scientifique présente une situation catastrophique : l'abandon du français est quasi général dans la plupart des colloques scientifiques internationaux tenus en France.

Même le secteur public français n'échappe pas à cette règle, comme le montrent les pratiques linguistiques du C.N.R.S. (pas de promotion pour les chercheurs qui ne publient pas en américain) et la déplorable manie des « Annales de l'I.N.S.E.E. » de publier la plupart des articles de cette revue en anglais et sans traduction.

Enfin, deux autres fronts constituent pour nous un sujet d'inquiétudes croissantes : celui de l'enseignement et celui du travail. Du côté de l'enseignement, nous nous alarmons de voir que, malgré la loi qui dispose que le français est la langue de l'enseignement en France, l'habitude se prend de plus en plus de dispenser de nombreux cours « normaux » en anglais (notamment dans les écoles commerciales) ou d'exiger dans les universités des résumés en anglais de tout travail de composition des étudiants. Nous demandons des garanties pour que l'apprentissage précoce des langues étrangères, que nous souhaitons nous-mêmes avec enthousiasme, ne se dénature pas en bilinguisme obligatoire et unique anglo-français, avec pour résultat l'exclusion des autres langues étrangères et la relégation du français en seconde zone. Quant au front du travail, nos inquiétudes sont diverses et plus vives encore : la presse spécialisée, notamment *Usine nouvelle* ou *Cadres formation*, évoque de temps en temps le cas d'entreprises (et non des moindres) qui tentent d'imposer en France l'anglais comme langue de travail usuelle, au moins pour les cadres et en attendant le tour des autres... Plus encore, beaucoup d'entreprises ne respectent pas les dispositions de la loi qui font obligation aux employeurs de fournir les instructions écrites de travail en français. Nous avons recensé en 1996 un nombre croissant d'offres d'emploi publiées en anglais par la presse française pour des postes basés en France, en violation de l'article 10 de la loi du 4 août 1994.

Jusqu'où se poursuivra cette évolution si les tenants patronaux de l'américanophonie forcée de la France ne rencontrent aucune résistance ? Du reste, ils auraient beau jeu de se prévaloir du mauvais exemple de l'État, puisque certaines administrations ne se privent pas d'imposer déjà l'anglo-américain comme langue de travail dans de nombreuses circonstances, en violation d'une circulaire du Premier ministre d'avril 1994.

Trop c'est trop. Il faut inverser cette tendance qui ne peut que contribuer à favoriser l'exclusion de l'emploi des citoyens francophones, surtout les moins qualifiés d'entre eux. Elle constitue de surcroît un mauvais calcul économique et financier : a-t-on estimé les masses financières importantes que l'on doit distraire du budget public et privé de la formation professionnelle pour le seul enseignement de l'anglais ? C'est également donner un avantage de compétitivité aux pays anglophones qui sont exonérés de ce coût, et dont la maîtrise d'une langue qui est la leur sera toujours supérieure à la nôtre.

Il est enfin absurde d'abandonner sa langue à l'aube d'une ère économique qui est celle des industries de l'information, et qui en fait tout à la fois une matière première, un bien d'équipement, un outil de travail essentiel et un produit à forte valeur ajoutée. Certains chefs d'entreprise en sont heureusement conscients, et nous n'hésitons pas à rechercher leur alliance, comme nous souhaitons celle des syndicats ouvriers pour entrer en résistance contre cet abandon maléfique. Il n'y a aucune fatalité du déclin de la langue française. C'est affaire de lucidité et de volonté. En revanche, nous serons toujours pour notre part aux côtés de tous ceux qui combattront pour son avenir.

Thierry PRIESTLEY

NDLR : Remanié pour notre revue, ce texte a été publié en avril 1997 dans le n° 19 de *Lettre(s)*, bulletin de l'Association pour la sauvegarde et l'expansion de la langue française.

HUMOUR

Accueillons, transmises par Claude Koch et recueillies dans le Nouveau Dictionnaire de citations, ces quelques pensées de **Jean Mistler**, notre ancien président, qu'eût certainement appréciées Chamfort, l'auteur de celle-ci : « La plus perdue des journées est celle où l'on n'a pas ri. »*

ARCHITECTE :

On fait parfois des pendaisons de crémaillère. Il vaudrait mieux, de temps en temps, pendre un architecte.

EUROPE :

L'Europe serait presque faite si les Français restaient chaque jour une heure de moins au bistrot et les Allemands une heure de plus au lit.

MARIAGE :

Quand on a connu une jeune fille de dix-huit ans et qu'on la retrouve mariée trente-cinq ans plus tard, on a peine à imaginer que c'est un seul homme qui a pu faire tant de dégâts.

POLITIQUE :

La politique est l'ensemble des procédés par lesquels des hommes sans prévoyance mènent des hommes sans mémoire.

TOURISME :

Le tourisme est l'industrie qui consiste à transporter des gens qui seraient mieux chez eux, dans des endroits qui seraient mieux sans eux.

* *Nouveau Dictionnaire de citations* « entre guillemets », de Claude Gagnière (France Loisirs, 1997, 460 p., vente réservée aux membres du club France Loisirs).
Ce dictionnaire a été publié aux éditions Robert Laffont, en 1996, sous le titre *Entre Guillemets, petit dictionnaire des citations* (400 p., 99 F).

LA LANGUE FRANÇAISE POUR LES ÉCRIVAINS

L'anglomanie suscite, depuis fort longtemps, l'ire ou l'ironie de nos écrivains. En voici quelques exemples, découverts par nos adhérents.

Le premier — l'épître de Viennet* — a été déniché par sœur Sartoretti, de Lyon, dans une grammaire de 1905 ; le second — d'Alphonse Allais — nous est commenté par Me Alain Fraitag, de Paris. Nous n'avons eu aucun mal à trouver le troisième...

VIENNET*

*On n'entend que des mots à déchirer le fer,
Le railway, le tunnel, le ballast, le tender,
Express, trucks, wagons ; une bouche française
Semble broyer du verre ou mâcher de la braise...
Certes, de nos voisins l'alliance m'enchanté,
Mais leur langue, à vrai dire, est trop envahissante !
Faut-il pour cimenter un merveilleux accord
Changer l'arène en turf et le plaisir en sport,
Demander à des clubs l'aimable causerie,
Flétrir du nom de grooms nos valets d'écurie,
Traiter nos cavaliers de gentlemen-riders ?...
Je maudis ces auteurs dont le vocabulaire
Nous encombre de mots dont nous n'avons que faire.*

(Épître à Boileau, 1853.)

* NDLR : Jean-Pons-Guillaume Viennet (1777-1868), ancien officier, pair de France sous Louis-Philippe, académicien, a brillé dans tous les genres littéraires, de la fable au roman et à la tragédie. C'est un disciple passionné de nos classiques.

Alphonse ALLAIS

Dans le conte *Chez Edison*, qui fait partie du recueil *Le Parapluie de l'escouade*, Alphonse Allais raille la prétendue invention américaine du kinetograph, qui n'est rien de plus que le zootrope français, puis il caricature la prochaine « invention » qu'il pressent :

Une de celles appelées, selon moi, à obtenir un vif succès, c'est ce qu'il appelle l'Oil-Lamp (lampe à huile).

Edison a eu l'ingénieuse idée d'utiliser les propriétés combustibles et éclairantes des corps gras de toute nature. Pour son Oil-lamp, il emploie l'huile de colza.

Grâce à un ingénieux dispositif, dont la principale pièce est un wick (sorte de mèche de coton), et d'un spring (ressort), l'huile monte, par capillarité, dans le wick. Quand ce dernier est suffisamment imbibé, on l'allume avec un match (allumette), et tant qu'il y a de l'oil dans le wick, on jouit d'un éclairage très suffisant pour la plupart des occupations de famille et beaucoup moins aveuglant que la lumière électrique.

Il termine d'ailleurs en apothéose avec un futur « petit appareil bien simple mais appelé à rendre de nombreux services » :

Cet instrument se compose d'un fil se rattachant par chacune de ses extrémités à deux petites poignées de bois (wooden holders). Et c'est tout. Comme l'indique son nom : butter cutting thread, ce fil est un fil à couper le beurre.

Jean DUTOURD

Dans son discours « De l'excellence et nécessité de la langue française »*, prononcé lors de la séance publique annuelle de l'Académie, le 19 décembre 1985, Jean Dutourd précise : « Accuser l'anglais est une bêtise. L'anglais n'est pour rien dans la maladie. depuis que les philosophes ont mis l'Angleterre à la mode sous Louis XV, il y a toujours eu des anglomanes chez nous. » L'explication de la maladie donnée alors par notre président est toujours d'actualité :

Le peuple n'est plus le maître de la langue, à présent. Les changements ne viennent plus d'en bas, mais d'en haut. Ce sont des messieurs orgueilleux ou avides qui les imposent et non d'humbles prolétaires qui les proposent. Les orgueilleux sont les intellectuels jargonners, les savants, les techniciens, les énarques, les grands fonctionnaires qui confondent le style noble avec le charabia ; les avides sont les marchands qui veulent vendre leurs produits et les agents de publicité qui les y aident en répandant dans leurs réclames le sabir atlantique dont ils ont constaté la magie. Nous ne le comprenons pas, ce sabir, ou nous ne le comprenons qu'à moitié, mais qu'importe ! Il charme nos oreilles de provinciaux. Il nous apporte un reflet de la capitale de l'Occident. il nous donne la fugitive illusion que nous habitons New York, ô merveille !

* *Loin d'Édimbourg, harangues* (Éditions de Fallois, 1990, 210 p., 95 F).

LE FRANÇAIS HORS DE FRANCE

CRACHAT (BRÉSILIEN) = BADGE (FRANÇAIS)

Il reste en Amérique latine des traces d'une francophilie qui fut si violente encore dans l'immédiat après-guerre qu'elle en pouvait être gênante pour un Français, comme moi, qui arrivait.

Francophilie justifiée, certes, quand elle se rapportait à la France, à sa langue et à sa culture, beaucoup moins si elle se voulait appliquer aux Français. N'est-ce pas, président Jean Dutourd ? Je vous cite : «... L'homme (et singulièrement le Français) est une sale bête fourbe, moqueuse, changeante, égoïste et lâche. »⁽¹⁾

Vers 1950, les ondes officielles brésiliennes présentaient une émission périodique : « *França, pátria espiritual da humanidade* » ; faut-il traduire ?

Il reste, de nos jours, d'innombrables gallicismes dans la langue brésilienne, avec d'éventuelles amputations : *chambre* pour « robe de chambre », *soutien* pour « soutien-gorge », *boite* pour « boîte de nuit »... Tout le monde comprend.

La « réunionite », et les rencontres ou séminaires⁽²⁾ qui sévissent ici comme ailleurs font qu'il se faut, dès l'abord, coller ou épingler un rectangle de carton à son revers de veste. C'est, en brésilien un *crachat*. Soit, pour la légère dérivation sémantique à partir d'un sens qu'attestent les anciens dictionnaires de notre langue.

Un compatriote, installé depuis longtemps au Brésil, m'interroge lors d'un épinglage : « Au fait, comment dit-on en bon français de France ? » « Hé, m'entends-je lui répondre, on dit un *badge* ».

Bernard DUBU

(1) *Le Monde* du 8 juin 1979

(2) Les *meetings* ou *workshops* veux-je dire.

BATIFOLER SUR INTERNET

Pour les gens de ma génération, tout ce qui touche à l'informatique relève d'une sorte de magie, position inconfortable quand on a été élevé dans le respect de Descartes. Aussi tout ce qui peut nous familiariser avec le monde de Internet est accueilli avec reconnaissance. Dernièrement, une amie, aussi attentive que moi aux problèmes que pose la francophonie, m'a envoyé un article glané dans *La Libre Belgique*, signé de Jacques Franck et publié en mars sous le titre « Dans un Dictionnaire d'informatique, comme un lapin dans la luzerne ».

Avec la permission de l'auteur, j'ai cru utile de le reproduire ici, pour l'instruction et le plaisir de quelques amis de DLF, aussi rebelles que moi à une technologie qui bouleverse déjà nos existences.

Il est stupéfiant, écrit M. Jacques Franck dans son « Libre Propos », de constater la vitesse à laquelle la micro-informatique a engendré concepts et vocabulaires : en moins de vingt-cinq ans, il y en a déjà pour remplir un dictionnaire de 736 pages ! C'est la première surprise qu'on éprouve en découvrant le Grand Dictionnaire de la micro-informatique, qui paraît chez Marabout sous la docte supervision de Ghéorghii Grigorieff, qui joue le plus souvent à l'homme invisible, sous le pseudo très Internet de VIRG@ !

À défaut de pouvoir parler d'un tel dictionnaire avec compétence, je me rabattraï sur le plaisir que j'ai pris à surfer entre les mots-clés, les définitions savantes, les rappels historiques et les créations langagières dont l'ouvrage regorge. À nouvelles techniques, nouveaux langages, cela va de soi ! Plus étrange est le grand nombre de mots dont la signification a été modifiée en douce, ou carrément détournée de leur sens accoutumé. Ainsi en va-t-il de ces bestioles appelées « puce » et « souris », fléaux pourchassés par nos pères, et dont aujourd'hui nous ne pourrions plus nous passer !

Il en est d'autres. « Veuve » ne se rapporte nullement à un état civil conventionnellement décrit comme triste, malgré une opérette célèbre de Franz Lehar, il définit en vérité « la dernière ligne d'un paragraphe isolé au sommet d'une page ». « Slip » n'a rien d'un sous-vêtement, mais tout du « protocole permettant de se connecter à Internet via une liaison série et un modem ». « Prospero » n'est pas un personnage de Shakespeare mais un

« utilitaire pour organiser, sous Internet, les ressources d'un système serveur ». « *Étreinte fatale* » n'est pas le titre d'un film, ni une allusion au « *Baiser de la femme araignée* », il qualifie « une situation exceptionnelle où deux programmes s'exécutant ensemble provoquent un blocage du système ».

Ce batifolage dans le vocabulaire informatique, qui me donna autant de joie qu'à un lapin gambadant dans la luzerne, n'épuise évidemment pas les ressources d'un dictionnaire tel que celui-ci. M'engageant sur la voie de la connaissance sinon de la sagesse, je slalomai bientôt dans les données de base (d'aucuns diraient « basiques ») de la micro-informatique, qui est l'informatique basée sur les micro-ordinateurs. Mais encore ?

« *Informatique* » est un néologisme construit à partir d'information et d'automatique, qui fut introduit dans la langue française en 1962 pour définir la discipline qui concerne le traitement automatique de l'information. Un « micro-ordinateur » est un micro-processeur auquel on a ajouté des mémoires et des circuits permettant des entrées-sorties d'informations. Et le « micro-processeur » ? Un circuit intégré spécialisé dans le traitement et la gestion des données, lesquelles « données » sont le terme technique pour désigner les informations fournies à un ordinateur ou obtenues de lui.

Là où cet emboîtement de définitions se corse, c'est lorsque la définition se fait métaphore : « le micro-processeur est donc le cœur du micro-ordinateur », ce qui peut se concevoir (depuis le temps qu'on met le cœur à toutes les sauces !), « et même l'âme ». Aussitôt je crus entendre s'élever les harmonies initiatiques de « *La Flûte enchantée* ». Hélas, j'ai cherché au mot « âme », et n'ai rien trouvé...

Pourtant, si je crois aux âmes, comment douterai-je qu'elles hantent le cyberspace, dont Internet, nébuleuse de réseaux reliant des millions d'ordinateurs, est « le point d'entrée idéal ». Ce mot de « cyberspace » par lequel nous désignons le nouvel espace qui met le monde entier en relation, via les câbles, les lignes téléphoniques, les réseaux informatiques ou les satellites, fut inventé en 1984 par le romancier de science fiction William Gibson dans son livre *Neuromancien* (disponible dans la collection « *J'ai lu* »). 1984 : comment ne pas faire un rapprochement avec le célèbre roman de Georges Orwell, qui

annonça dès 1949 que la planète s'entortillerait dans un vaste filet de contrôle politique et de surveillance policière ? Avec Internet, une étape fut assurément franchie... quels que soient ses avantages par ailleurs !

Cependant M. Jacques Franck sait gré à Grigorieff et à son équipe d'avoir rappelé quelques grands noms qui jalonnent l'histoire des sciences et de l'Imprimerie, celui d'Aldo Manuce (1449-1515) à Venise, de Louis Elzévir, né à Louvain en 1540, enfin et surtout celui de Babbage (1792-1871) qui a imaginé la première machine pour le traitement automatique de l'information. Signalons au passage qu'il fut tendrement secondé par une certaine Ada-Augusta, seule fille légitime de Lord Byron.

Revenons à l'Internet. Si l'on en croit M. Jacques Franck, ses réseaux, réservés en principe à des informations précises et sérieuses, ne sauraient pourtant se passer d'un brin de familiarité et d'humour. On use volontiers de ces « émoticons » — mot encore ignoré de nos dictionnaires courants —, soit : « ensemble de caractères qui traduisent l'état d'humeur de l'interlocuteur ». C'est ainsi qu'apparaissent de nouveaux acronymes, tels que ASAP ou IMHO... ou encore l'imprononçable RTFM. Sur Internet, on dédaigne les formules de politesse, mais on ne laisse rien ignorer de ses états d'âme, façon de rappeler qu'au bout de la chaîne informatique, il y a un homme et non une machine.

Mais traduisons ces acronymes en langage clair... ASAP signifie « *As soon as possible** ». RTFM signifie « *Read the fucky manuel*** », etc. Inquiète, je me reporte à mon « Que sais-je » concernant l'Internet : tous les sigles figurant dans le lexique (p. 117) correspondent à des formules ou à des titres ... en anglais.

Jacques Franck, lui, termine par un ultime acronyme des plus encourageants : LCFD. Soit : « Lisez ce foutu dictionnaire », qui sonne bien français.

Quelle sera, à nous, notre conclusion ? Force nous est de constater que, sur l'Internet, l'anglais règne en maître... Ce « foutu » anglais que DLF rêve de remettre à sa place, au terme d'une nouvelle guerre de Cent ans, dont ni vous ni moi ne verrons la fin.

Madeleine MONTEIL
Cercle Paul-Valéry

* *Dès que possible.*

** *Lis le fichu manuel.*

OUÛ IL EST DE NOUVEAU QUESTION DES RECTIFICATIONS DE L'ORTHOGRAPHE

Les autorités qui, en Suisse romande, portent la responsabilité de l'instruction publique ont fait établir tout récemment, à l'intention des enseignants du degré primaire, une brochure reflétant les rectifications orthographiques proposées en 1990 par le Conseil supérieur de la langue française, qui leur aura de la sorte rendu un bien mauvais service.

Il faut rappeler ici qu'en matière d'enseignement les cantons suisses sont autonomes. Le gouvernement de chacun d'eux comprend un département de l'Instruction publique ayant à sa tête un conseiller (ou une conseillère) d'État, c'est-à-dire un magistrat élu par le peuple, magistrat qu'on appelle aussi chef de département. Il existe cependant une « Conférence intercantonale des chefs de département de l'Instruction publique de la Suisse romande et du Tessin ». C'est elle qui a pris la décision de faire établir la brochure en question, dans laquelle on peut lire ceci : « L'Académie française a approuvé ces propositions ; les rectifications seront définitivement entérinées quand l'usage les aura assimilées. » Ne s'est-on donc pas aperçu que l'Académie française, après les avoir effectivement approuvées le 3 mai 1990, a demandé le 17 janvier 1991 qu'elles « ne soient pas mises en application par voie impérative » et a souhaité qu'elles « soient soumises à l'épreuve du temps » ? L'épreuve du temps ? Elle a eu bel et bien lieu entre 1991 et 1997. On sait qu'elle a eu pour résultat, dans toute la France, de mettre ces rectifications aux oubliettes. C'est l'expression que vient d'employer la directrice de l'école primaire d'une localité de Haute-Savoie, proche de notre frontière. Une autre, enseignant à Toulouse, m'a déclaré n'avoir jamais entendu parler de l'innovation consistant à écrire « des pleure-misères », ce qui serait à ses yeux une offense au bon sens.

Des offenses au bon sens, et même au bon goût

En passant en revue les quelque 1 500 termes modifiés contenus dans la brochure, on constate d'emblée que la notion de mot composé invariable serait abolie. On n'écrirait plus des *abat-jour* (ce qui est logique), mais des *abat-jours*. Y a-t-il plusieurs jours, plusieurs lumières du soleil ? Pour les partisans des rectifications, il y a bien plusieurs soleils ! En effet, le mot *brise-soleil*, qui désigne un dispositif placé devant les fenêtres pour les protéger du soleil, s'écrirait *des brise-soleils* ! Tout aussi contraires à la raison : *les aide-mémoires*, *les*

allume-feux, les abaisse-langues ; imaginez-vous ce type d'instrument capable d'abaisser d'un seul coup la langue de plusieurs patients ? Et voici une surprise : *un brise-tout* deviendrait au pluriel *des brise-touts* ! Le mot *tout*, exprimant la notion de totalité, a-t-il besoin d'une adjonction ?

Voici un mot composé invariable formé pour sa part d'un verbe, d'une préposition et d'un substantif : *le boute-en-train* ; chacun comprend qu'il signifie « celui qui met en gaieté ceux avec qui il se trouve », car bouter c'est mettre (on boute le feu), et le train c'est l'animation, la gaieté (on mène un train d'enfer). Cessant d'être invariable, et subissant une agglutination, il deviendrait *le boutentrain*, terme faisant penser plutôt à ce voyageur qui bout d'impatience dans son wagon immobilisé. A-t-on le droit de dénaturer de cette manière un vocable expressif et pittoresque de notre langue ? Non, ce serait une offense au bon goût.

Encore un cas surprenant : celui du mot composé invariable formé d'une préposition et d'un substantif. Il n'aurait pas, comme le précédent, la malchance d'être agglutiné ; mais *l'après-rasage* deviendrait au pluriel *les après-rasages*. C'est pourtant après le rasage, et non après plusieurs successifs, que l'on applique une telle lotion sur son visage.

Certains mots composés invariables, formés d'un verbe et d'un substantif, ont logiquement leur substantif au pluriel. Les rectificateurs voudraient leur donner une forme particulière au singulier. On sait que la houle du large donne lieu à d'innombrables lames. Or au singulier le *brise-lames* deviendrait le *brise-lame*, comme si cet ouvrage portuaire devait ne résister qu'à une seule lame. De même le *compte-gouttes*, devenant au singulier *compte-goutte*, ne compterait plus qu'une seule goutte. Même remarque à propos du gobe-mouches, du porte-avions et du sèche-cheveux, dont le singulier *sèche-cheveu* ferait penser à cette fameuse rengaine : « Mais n'y a qu'un ch'veu sur la tête à Mathieu ».

Que d'exceptions !

Telles qu'elles sont proposées, les règles nouvelles introduiraient une série d'exceptions. On généraliserait celle qui donne un accent grave à la voyelle *e* placée devant une syllabe ayant pour voyelle un *e* sans accent. On n'écrirait plus *il cédera* mais *il cèdera*. Mais les mots tels que *déceler, élevé, échevelé* garderaient leur *é*, quand bien même celui-

ci serait placé devant une syllabe ayant pour voyelle un *e* sans accent. Dans les verbes en *-eler* et *-eter*, on ne doublerait plus la consonne. On écrirait : *il détèle* au lieu de *il dételle* ; *il étincèle* au lieu de *il étincelle*. Mais on garderait *il appelle*. Dans ces conditions, pourquoi ne garde-t-on pas *il étincelle*, ni les autres formes verbales de ce type ? Mystère. Quelle chance que le substantif *l'étincelle* ne subisse pas un pareil avatar et ne devienne pas *l'étincèle* ! S'il y a dans la langue française un mot évocateur et charmant, c'est celui de *corolle*. Il devrait subir l'ablation de sa deuxième consonne *l* ; il deviendrait *corole*. Ce serait d'autant plus regrettable que *colle* et *folle* garderaient leur double consonne.

Ce régime des exceptions, on va le rencontrer aussi dans la règle qui supprimerait les circonflexes sur les *i* et les *u*, car on laisserait inchangées des formes verbales telles que *nous vîmes*, *vous fûtes*. Il subsisterait aussi dans les mots où il apporte une distinction de sens, mais disparaîtrait dans certaines formes verbales et dans les dérivés de ces mêmes mots. On écrirait donc le *jeûne* (privation d'aliments), mais *jeuner* ; sûr (en qui on peut avoir confiance), mais *sureté* ; il *croît* (il grandit), mais *croitre*. Complication bien indésirable ! Quant aux verbes en *-âtre* comme *connaître*, *naître*, *paraître*, ils appellent une remarque particulière : la brochure des départements de l'Instruction publique leur enlève leur circonflexe, mais le Conseil supérieur de la langue française, lui, le maintient !

Toutes ces exceptions, ces dérogations aux exceptions, ces divergences dans les exceptions, on ne voit pas quels avantages elles apportent.

Des accents qu'on supprime, d'autres qu'on ajoute

La suppression du circonflexe sur le *i* et le *u* se ferait d'ailleurs au mépris du rappel étymologique contenu dans ce signe d'accentuation. Pourquoi le supprimer ? Il rappelle par exemple que le mot *août* vient du latin *augustus* (consacré à Auguste), que *goût* vient de *gustus* tandis que *égout* vient de *gutta* ; qu'*épître* vient de *epistola* tandis que *chapitre* vient de *capitulum*.

Mais nos rectificateurs ne veulent pas entendre parler d'étymologie, et ne manifestent que de l'indifférence à l'égard du latin ; aux emprunts

qui sont faits à cette langue, ils ajoutent des accents aigus et des signes français du pluriel : ils n'écrivent pas un *vademecum* mais un *vadémécum* ; non pas des *desiderata*, mais des *désidératas*. Ils ont d'ailleurs le même mépris pour les langues modernes. Va-t-on, en Suisse, où l'on sait qu'il est utile, qu'il est même vital de connaître d'autres langues que sa langue maternelle, va-t-on écrire un *édelweiss*, un *allégretto*, des *nurserys* ? Ce serait choquant.

Une question sérieuse

Quelle va être la conséquence du fait que les variantes orthographiques dont il est question seront enseignées en Suisse et ne le sont pas en France ? Imaginons un jeune Helvète ayant appris l'orthographe double dans une école de son canton romand. Lorsqu'il présentera en France un texte de son cru dans lequel - pour prendre cet exemple - le mois d'août aura été amputé de son accent circonflexe, sa manière d'écrire insolite sera jugée incorrecte. Il s'en trouvera lésé.

Il faut espérer, pour toutes ces raisons, que nos chefs de Département de l'Instruction publique vont retirer la brochure dans laquelle ils ont reproduit les fâcheuses propositions du Conseil supérieur de la langue française, un Conseil de bien mauvais conseil !

Claude GROSGURIN

LE FRANÇAIS ET LES AFFAIRES : ACTUALISATION

Nous avons déjà évoqué dans un précédent numéro de notre revue (171, janvier-février 1994) l'importance que revêt la connaissance de la langue française dans le développement des relations commerciales, et principalement — ce qui paraît évident ! — s'agissant des échanges entre pays francophones eux-mêmes.

Si nous essayons de faire le point, à ce jour, de la situation en ce domaine, rappelons tout d'abord que « l'espace francophone des affaires » constitue une vaste étendue. Lors du sixième Sommet de la francophonie, lequel s'est tenu à Cotonou (Bénin) au mois de décembre 1995, il a été dit, à nouveau, que la part des pays francophones dans le total de la production mondiale s'élevait à 11 % de la production mondiale, et à 18 % des transactions commerciales pour l'ensemble du commerce international. Si les quelques quarante pays francophones constituaient une sorte de marché commun, ils donneraient naissance à un montant de produit intérieur brut global d'environ neuf mille milliards de francs. Certes — et c'est un véritable problème ! — les pays francophones sont dispersés à la surface de la planète, parfois fort éloignés géographiquement les uns des autres, d'où une difficulté à pouvoir commercer entre eux. De telle sorte que le Canada, par exemple, subit l'irrésistible attraction de son voisin américain ; de la même façon, la France, pour sa part, a pour partenaires essentiels les pays de la CEE, etc.

Par ailleurs, on constate que les échanges se font très souvent entre pays d'égal développement économique : les pays industriels avec les pays industriels ; les nations en voie de développement avec les nations en voie de développement ; or, de ce point de vue, la proportion des pays francophones particulièrement développés au niveau industriel est faible : la France, le Canada, la Belgique, la Suisse, et c'est à peu près tout. Et s'il est vrai que l'usage en commun de la langue française dans les échanges commerciaux entre pays francophones crée un lien de solidarité certain, force est d'admettre aussi que la puissance d'attraction de telle ou telle monnaie, le mouvement des capitaux internationaux, ou encore le besoin, selon le cas, en matières premières ou en produits manufacturés, jouent un rôle non négligeable en ces domaines.

Quoi qu'il en soit, les efforts sont constants pour promouvoir le rôle de notre langue parmi les facteurs de commercialisation dans le monde en

général, et plus particulièrement entre pays francophones. Citons le travail qu'accomplissent à ce sujet de nombreuses associations : ainsi l'association Action pour promouvoir le français des affaires, dirigée par M. Jean-Marcel Lauginie ; également l'Association francophone d'amitié et de liaison, etc.

L'objectif recherché est de démontrer que le français n'a nul besoin d'emprunter à l'anglais tel substantif pour désigner tel ou tel concept à caractère commercial ; notre langue se suffit à elle-même ; elle s'adapte parfaitement aux créations techniques modernes ; et nos amis canadiens nous en apportent chaque jour davantage la démonstration.

Et c'est ainsi que lors du dernier sommet francophone à Cotonou, l'Agence de coopération culturelle et technique qui rassemble des moyens divers pour permettre le maintien de la présence francophone dans le monde et donc de la langue française, composante essentielle de notre patrimoine culturel, a bénéficié de l'octroi de nouveaux crédits destinés à lui permettre de satisfaire ses ambitions dans les domaines sociaux et culturels ; ces crédits proviennent d'abord de la France et du Canada ; cela marque bien une prise de conscience encourageante en faveur de nos objectifs, compte tenu pourtant des nombreuses difficultés budgétaires que l'on rencontre.

Enfin, signalons que ce même Sommet francophone de Cotonou s'est élevé contre le « monoculturisme mondial » aux couleurs américaines. Certaines résolutions prônent des engagements en faveur d'une entrée significative de la langue française dans le secteur des médias ; et quand on connaît l'importance de la publicité dans le domaine du commerce, on ne peut que se réjouir de telles résolutions.

André RENAUDAT
Cercle François-Seydoux

FRANCOPHONIE ET RIVALITÉS FRANCO-AMÉRICAINES

Dans le faible concert des nations européennes, la France fait entendre une voix nettement moins sourde que celles de ses partenaires. Elle se montre volontariste en Bosnie, ne craint pas d'affronter la diplomatie américaine dans les pays arabes et revendique toujours une certaine influence dans son pré carré africain.

Les États-Unis savent parfaitement que l'influence de la France s'appuie d'abord sur son influence culturelle et que sa langue y tient une place prépondérante. En un mot, l'influence de la France dans le monde doit énormément à la francophonie. Qui touche celle-ci atteint celle-là. Faut-il s'étonner que le secrétaire général de l'ONU, formé en nos écoles, fin lettré, parfait francophone et naturellement francophile ait été traité de « bourgeois français de l'ancien temps » et écarté au profit d'un anglophone ? Comment ne pas voir que pour atteindre ses objectifs politico-économiques en Afrique, des ethnies anglophones sont opposées aux ethnies francophones, les premières étant soutenues militairement et politiquement, alors que les secondes sont poussées à la rébellion contre un pouvoir central affaibli, donc à l'éclatement ? Comment expliquer autrement que par les pressions économiques des USA l'adoption par Alger de la langue anglaise comme première langue étrangère ?

À ce point, la défense de la langue française ne saurait se limiter à une seule action nationale de retardement. On doit d'urgence y ajouter un volet international dont notre culture et notre économie ont besoin. Il conviendrait notamment que nos élus demandent au gouvernement de supprimer les subventions à caractère culturel aux états reléguant notre langue au second rang. Enfin, Défense de la langue française s'honorerait en créant en son sein une délégation pour la sauvegarde de la francophonie. Elle aurait pour tâche d'assurer la liaison avec les ministères et les ambassades concernés, mais aussi d'aller raviver sur place les motivations parfois trop émoussées des élites africaines ou asiatiques tentées de céder à la formidable pression anglo-saxonne. Si, au siècle prochain, notre langue disparaissait d'Europe de l'Est, du Moyen-Orient, d'Afrique

ou d'Asie, notre économie en souffrirait et notre position européenne et mondiale en serait gravement affectée. En conséquence, cela ne doit pas être et faisons en sorte que cela ne soit pas.

Roger JOINT-DAGUENET*

* Roger Joint-Daguenet a publié, aux éditions L'Harmattan, dans la collection « Racines du présent », *Aux Origines de l'implantation française à Djibouti, vie et mort d'Henri Lambert, consul de France à Aden -1859* (1992, 347 p., 190 F) ; et *Histoire moderne des Somalies, les Gaulois de l'Afrique*.(1995, 250 p., 160 F) ; et, aux éditions Perrin, le premier tome de son *Histoire de la mer Rouge de l'antiquité à nos jours : de Moïse à Bonaparte* (1995, 335 p., 148 F). Le deuxième tome, *de Lesseps à nos jours (580 p.)*, est à l'impression aux éditions L'Harmattan.

CORRESPONDRE AVEC DE JEUNES ROUMAINS

La francophonie est encore vivace en Roumanie mais son apprentissage tend à se réduire au profit de l'apprentissage la langue anglaise. Il nous faut multiplier les actions pour maintenir et améliorer la diffusion de notre langue dans ce pays francophile. Un professeur de Craiova m'a communiqué une liste d'une dizaine d'étudiants, garçons et filles, âgés de 17 à 18 ans, désireux de correspondre avec des Français pour améliorer leur maîtrise de notre langue. L'âge du correspondant français n'a pas d'importance. Je fais donc appel aux adhérents de toutes générations pour participer à cette action peu coûteuse en temps. Ce geste épistolaire sera une marque de sympathie adressée à ces jeunes Roumains et il servira la cause de la langue française.

Merci de vous faire connaître auprès de Marceau Déchamps, par l'intermédiaire du secrétariat de DLF, 8, rue Roquépine, 75008 Paris.

Marceau DÉCHAMPS

LES BRÈVES... LES BRÈVES... LES BRÈVES...

• À l'occasion de l'inauguration de la **Maison de la culture du Japon à Paris***, marquant le début de l'Année du Japon en France, NHK, chaîne de télévision japonaise, a organisé une rencontre-débat, le 15 mai 1997, sur la « question des langues nationales à l'ère du réseau Internet ».

* 101 bis quai Branly, 75740 Paris cedex 15, tél. : 01 44 37 95 13.

• Dans le numéro de mai 1997 de *La Jaune et la Rouge*, revue mensuelle des anciens élèves de l'École polytechnique, François Rideau évoque ses « rapports avec la langue vietnamienne » d'une manière qui intéressera les linguistes sans effrayer les curieux.

• La *Lettre de la francophonie* de mai nous apprend que l'**Égyptien Youssef Chahine**, l'un des bénéficiaires du Fonds de soutien à la production audiovisuelle francophone du Sud, a été distingué, hors compétition, pour son film *Le Destin*, beau plaidoyer en faveur de la tolérance.

— La même source nous donne des nouvelles encourageantes de la francophonie au **Cambodge** : hôpitaux, départements universitaires et IUT fonctionnent en **kmer** et en **français** ; les classes bilingues (avec l'AUPELF-UREF)* et l'Alliance française progressent ; radio et télévision accroissent la part du français. La présence active des Belges, à côté des Français, est à souligner.

* Association des universités partiellement ou entièrement de langue française-Université des réseaux d'expression française.

— Dans le numéro de juin, la *Lettre* reprend l'article de l'Assemblée internationale des parlementaires de langue

française : **la situation du français dans l'est de l'Europe est bonne.**

— Le **Centre international pour le développement de l'inforoute en français (CIDIF)** a remporté le **Web d'or** « toutes catégories » au Marché international du multimédia de Montréal.

— Au même moment se tenait la **Conférence des ministres francophones chargés des inforoutes**, également à Montréal ; cette rencontre est qualifiée de primordiale du fait de la « Déclaration » qui y a été faite et du plan d'action, en 7 points très détaillés, qui a été adopté.

• Le 10 juin, le **prix Richelieu Senghor** a été remis — exceptionnellement à titre posthume — au **père Ligier Comeau**, ancien président de la Société nationale des Acadiens, par S. E. Bernard Dorin, en présence de Mme Anne Magnant, délégué général à la langue française.

• Le numéro 129 de *Notre Librairie* répertorie 1 500 titres d'ouvrages consacrés à la **littérature d'Afrique noire** depuis 1988, date de la première recension. Toutes les publications, quel que soit le lieu d'édition, y sont classées par type de texte, avec toutes les précisions souhaitables. Suivent un index des auteurs, la liste (avec adresses) des principaux éditeurs. L'ensemble a été coordonné par J.-L. Joubert et établi par Virginie Coulon.

Éditions Clef, 5, rue Rousselet, 75007 Paris, tél. : 01 53 69 34 38, télécopie : 01 43 06 12 49.

• La *Lettre* du ministère de la Culture (25 juin 1997) signale le colloque tenu à l'université de Coïmbra (Portugal) sur « **Préparer l'Europe à la société de l'information multilingue** ». La DGLF et la Commission européenne ont organisé

LES BRÈVES... LES BRÈVES... LES BRÈVES...

cette manifestation au cours de laquelle le Pr Jorge Morais Barbosa a prononcé une brillante allocution intitulée « Diversité linguistique et héritage culturel de l'Europe ».

- **UREF actualités** de juin-juillet en fait aussi largement écho et nous apprend la tenue, le 29 mai dernier, du Collège économique francophone à l'institut des Hautes Études francophones, à Chamarande, ainsi que l'ouverture d'un bureau de l'AUEPEL-UREF à Vanuatu pour la région Océanie. Le réseau « Lexicologie, terminologie, traduction » se reconstitue dès la fin septembre.

- **Étienne Bourgnon**, notre correspondant en Suisse, nous annonce que, grâce à une convention inter-universitaire, une **licence en droit franco-suisse** existe désormais à Fribourg et à Paris II.

– L'université de Lausanne dispensera des cours de mathématiques par télévision à des **étudiants africains d'expression française**, avec, sans doute, l'appui de la Banque mondiale.

– La **Fondation Claude Blancpain** pour le soutien de la culture française à Fribourg a décerné son **prix à Dominique Rime**.

- Le 15 mai, le **Forum francophone des affaires** et l'**Union internationale des journalistes et de la presse de langue française** signaient une convention de partenariat.

- Dans *La Gazette de la presse francophone* de mars-avril 1997, le rédacteur en chef, Georges Gros demande, dans son éditorial, qu'une volonté politique ferme et des moyens financiers importants soient consacrés à la francophonie, si l'on veut vraiment que celle-ci soit efficace.

– Le prix Roland-Dorgelès 1996 a été attribué à **François de Closets**, ainsi récompensé pour son respect scrupuleux de la langue française.

– Aux **États-Unis**, de jeunes élèves d'une banlieue défavorisée de Washington apprennent **le français** en un programme d'« immersion » ; la fierté que leur donne ainsi leur différence les détourne de la violence... En dix ans, ce programme a doublé ses effectifs : **100 000 élèves** le suivent aujourd'hui.

- La Délégation générale à la langue française vient de mettre en place « un dispositif de soutien à la traduction simultanée »*

* Cité dans le numéro 26 du *Journal du traducteur*, 52, rue de Glatigny, 78150 Le Chesnay, tél. : 01 39 55 38 26, télécopie : 01 39 66 02 20.

- Le **Pr Alain Vuillemin** nous apporte des nouvelles du Brésil. Notre ambassade et les différents organismes compétents y développent une coopération en partenariat : ils renforcent l'apprentissage et la diffusion du français, mais aussi, répondant aux demandes brésiliennes, ils contribuent, dans 14 projets, à l'amélioration du système de l'enseignement, notamment du français langue étrangère.

- Le **Théâtre international de langue française** a consacré son dernier spectacle de la saison à *La Chanson de Philibert ou les Gens simples*, interprété par les comédiens du Guyane Art Théâtre.

Pavillon du Charolais, parc de la Villette. Service de presse, Myriam Lothamer, tél. : 01 40 03 93 91.

- **Francité** (numéro 18, juin 1997) indique qu'à la rentrée de septembre, la Maison de

LES BRÈVES... LES BRÈVES... LES BRÈVES...

la Francité* met à la disposition des Belges un service d'assistance linguistique très complet. – Il signale également la sortie du *Français en Belgique : une langue, une communauté***, ouvrage sous la direction de D. Blampain, A. Goose, J.-M. Klinkenberg, M. Wilmet (éditions Duculot, 1997, 530 p.)

* 18, rue Joseph II, 1000 Bruxelles, tél. : (32 2) 219 49 33.

** En vente à la Librairie Wallonie-Bruxelles, 46, rue Quincampoix, 75004 Paris.

• Il serait extrêmement regrettable que nos lecteurs ne puissent au moins parcourir le numéro 59 de **W+B** (avril-mai 1997), qui est intégralement consacré aux **diverses formes d'humour belge**, telles qu'elles s'expriment à travers différents médias, dont la B.D. Consultable au Centre Wallonie-Bruxelles, 127, rue Saint-Martin, 75004 Paris.

• Aux dernières nouvelles, pièces et billets seront libellés en « euro » et en « cent » (invariables), mais les Francophones auront le devoir d'écrire des *euros* et des *cents* (l's restant obstinément muet). L'honneur serait sauf !

• Dans sa collection « Universités francophones », l'**AUPEL-UREF** publie, avec les éditions Bruylant, un ouvrage sur *Les Droits fondamentaux* (444 p., 200 F ; prix préférentiel UREF : 60 F). Cet ouvrage collectif est encadré par un rapport introductif du doyen Abdelfattah Amor (Tunis) et une synthèse du Pr Jacques-Yvan Morin, coordonnateur du réseau.

• À l'occasion de son XLIX^e congrès l'**Association internationale des études françaises**, a accueilli à Paris, le 8 juillet 1997, de nombreuses personnalités qui

firent une conférence ou participèrent à la Table ronde animée par Jean Mesnard, de l'Institut, président de l'AIEF, sur le thème : « l'état des études françaises dans le monde. Parmi ces personnalités, citons : Marc Fumaroli, de l'Académie française, Mme Maya Slater (université de Londres), MM. Antoine Compagnon (Paris IV - Sorbonne), Harald Weinrich (Collège de France), Benoît d'Aboville (ambassadeur de France à Varsovie), Georges Khoury (Heidelberg), Robert Mélançon (Montréal), Tetsuya Shiokawa (Tokyo).

NOUVELLES PUBLICATIONS

DU BRUIT DANS LANDERNEAU, de Patrice LOUIS

(325 p., Arléa, 1995, 140 F)

Encore un ouvrage consacré aux noms propres dans le parler commun, direz-vous. On disposait déjà, entre autres, du livre très complet de Pierre Germa *Du nom propre au nom commun, dictionnaire des éponymes*, publié en 1993 aux Éditions Bonneton. Mais ce nouveau livre se distingue par de nouveaux partis pris. Le choix des mots ne prétend pas être exhaustif ; en contrepartie, chaque mot ou expression fait l'objet, après une sorte de fiche signalétique, d'un développement incluant, quand c'est possible, un large extrait de l'œuvre originale dans le contexte de laquelle le mot ou l'expression a pris naissance. Une deuxième originalité de l'ouvrage, qui tient peut-être au fait que l'auteur est journaliste et non linguiste professionnel, est que beaucoup de mots retenus appartiennent à ce siècle et souvent au registre familier : *un James Bond, c'est Broadway, le commissaire Bourrel, le charnier de Timisoara, un Zorro* voisinent donc avec les plus classiques *pleurer comme une Madeleine, les trompettes de Jéricho*. On comprend donc qu'il s'agit moins pour l'auteur d'explorer l'étymologie de véritables noms communs issus de noms propres, que de retracer l'histoire de personnages ou de lieux associés à des expressions qu'on entend plus ou moins fréquemment, sans qu'elles soient nécessairement entrées dans la langue commune sous forme de clichés ou de formations figées, s'employant en dehors de leur sens original propre. L'ensemble se lit agréablement. À remarquer au passage que l'auteur écrit, selon l'usage consacré par les dictionnaires courants, *carte du Tendre*, et non *carte de Tendre* comme on dit quelquefois que cela devrait être ; un usage si général est souverain.

Didier BERTRAND

**DICTIONNAIRE DIDACTIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE,
de Michel POUGEOISE**

(éditions Armand Colin, 1996, 443 p., 150 F)

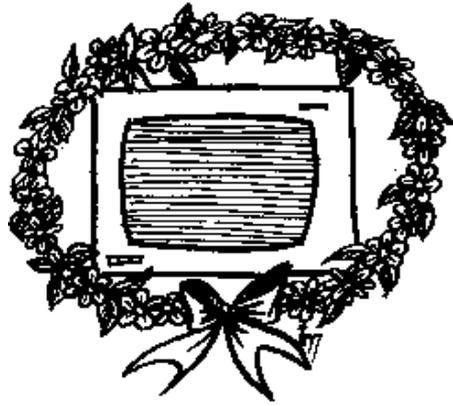
Cet ouvrage annonce de vastes ambitions : grammaire, linguistique, rhétorique, narratologie, expression et stylistique. « Avec la conjugaison des principaux verbes », ce qui est très utile. C'est là une somme, qui ne vise pas à une synthèse : l'on s'y efforce de présenter honnêtement les différents points de vue lorsqu'il y a lieu. L'ordre alphabétique est fonctionnel pour l'utilisateur — parents aidant les enfants, ces derniers en cas de doute, professionnels (ou occasionnels), de l'expression apprécieront ce choix. C'est donc un bon point, même s'il choque les spécialistes traditionnels.

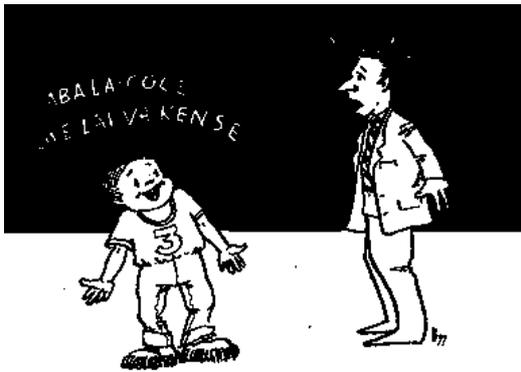
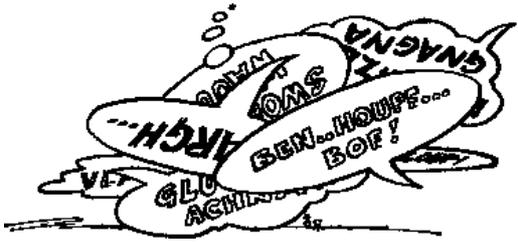
Si l'avant-propos s'ouvre sur une charge un peu cavalière de M. Grevisse, la bibliographie témoigne d'égards certains pour nos classiques, de Todorov à Rémy de Gourmont, en passant par Tesnière (revenu à la mode depuis peu) et Guillaume.

Pour le contenu, mentionnons une bonne analyse (rare !) des « critères formels de reconnaissance du complément d'objet », complète et claire car raisonnée et sans jargon — ce dernier point caractérise avec bonheur l'ensemble de l'ouvrage. La ponctuation reçoit l'intérêt qu'elle mérite, mais pourquoi ne pas y avoir conservé l'ordre alphabétique ? En revanche, les emplois du subjonctif sont sacrifiés et c'est dommage, surtout pour les étrangers. L'auteur a pensé à expliquer la différence d'emploi entre parce que et puisque, mais nous préférons une autre justification fondée sur une identique objectivité pour l'un et l'autre. Querelle logique... De bons tableaux : conjugaisons, concordance des temps, etc. Mais, pour celle-ci, après le conditionnel, il faudrait éclairer le lecteur sur le « choix » entre l'imparfait et le présent du subjonctif.

La place manque pour évoquer les autres domaines annoncés et traités (rhétorique, linguistique, etc.). Que l'auteur nous pardonne un choix que les lecteurs de DLF approuveront sans doute : nous avons privilégié le profane (mais non le béotien) en quête d'une aide sûre plutôt que le spécialiste qui traque le zeugma ou l'actant de Propp à Greimas.

Jean-Pol CAPUT





eh ouï m'sieur, c'est tout nouveau, ça vient de sortir!..



